

GEM

MANUEL D'UTILISATION 2025

GEM E2
GEM E4
GEM E6
GEM eL XD

WAEV



AVERTISSEMENT

Lire, bien comprendre et suivre toutes les directives et les consignes de sécurité dans le présent manuel et sur toutes les étiquettes apposées sur le produit.

Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des blessures graves ou la mort.



AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule à passager ou d'un véhicule hors route peuvent exposer l'utilisateur à des produits chimiques incluant des gaz d'échappement, du monoxyde de carbone, des phtalates et du plomb qui sont reconnus par l'État de la Californie comme étant susceptibles de causer le cancer ou des anomalies congénitales ou de nuire au système reproducteur. Pour minimiser l'exposition, éviter de respirer les gaz d'échappement, ne pas faire tourner le moteur au ralenti plus que nécessaire, entretenir le véhicule dans un endroit bien ventilé et porter des gants ou se laver fréquemment les mains lors de l'entretien du véhicule.

Pour en savoir plus, se rendre à
www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



Manuel d'utilisation pour
l'entretien et la sécurité 2025

WAEV

Ce véhicule a été fabriqué par GEM WAEV LLC, une filiale à 100 % de WAEV Inc.

MACPHERSON RIDE® est une marque déposée d'Aftermarket Auto Parts Alliance, Inc.

Droit d'auteur 2024 GEM WAEV LLC. Tous les renseignements contenus dans cette publication, au moment de sa parution, reflètent les données les plus récentes sur le produit. Du fait que nous apportons constamment des améliorations à la conception et à la qualité des composants de série, il peut y avoir de légères différences entre les caractéristiques du véhicule réel et les renseignements présentés dans cette publication. Les représentations ou procédures contenues dans cette publication n'ont qu'une valeur indicative. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité en cas d'omission ou d'inexactitude. Toute réimpression ou réutilisation des représentations ou procédures contenues dans la publication, en entier ou en partie, est expressément interdite.

Les instructions originales pour ce véhicule sont en anglais. Les autres langues sont fournies en tant que traductions des instructions originales.

Imprimé aux États-Unis.
ML-436-06 Rev 02

SYMBOLES DE SÉCURITÉ/MOTS DE SIGNALISATION

Les mots et les symboles de signalisation ci-dessous apparaissent dans l'ensemble de ce manuel et sur le véhicule. Ces mots et symboles identifient des textes relatifs à votre sécurité. Se familiariser avec leur signification avant de lire le manuel.

DANGER

Le mot DANGER indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, ENTRAÎNERA des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT

Le mot AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, POURRAIT entraîner des blessures graves ou la mort.

ATTENTION

Le mot ATTENTION indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, POURRAIT entraîner des blessures mineures ou modérées.

AVIS

Le mot AVIS fournit des informations clés en clarifiant les instructions.

IMPORTANT

Le mot IMPORTANT fait référence à des rappels importants durant le démontage, le montage et l'inspection des composants.

L'enseigne de sécurité d'interdiction indique une action à NE PAS faire pour prévenir un danger.



L'enseigne d'action obligatoire indique une action qui DOIT être faite pour prévenir un danger.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Sécurité	13
Caractéristiques et commandes	31
Fonctionnement	63
Entretien	73
Spécifications	93
Garantie	97
Registre d'entretien	104

INTRODUCTION

APERÇU

Se familiariser avec toutes les lois et tous les règlements concernant la conduite du véhicule dans sa région.

Ce manuel s'applique aux véhicules GEM suivants :

- GEM e2 (deux passager)
- GEM e4 (quatre passager)
- GEM e6 (six-passenger)
- GEM eL XD (plate-forme utilitaire allongée – deux passagers)

SERVICE À LA CLIENTÈLE GEM

Téléphone	855-RIDEGEM (855-743-3436)
Web	www.gemcar.com

Pour consulter le manuel d'utilisation et les informations de produit les plus récents, se rendre sur le site Web GEM WAEV.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements contenus dans ce manuel peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Le fait de posséder et de conduire un véhicule électrique alimenté par batteries exige des précautions spéciales. Ce véhicule n'est pas un jouet et sa conduite peut être dangereuse. Le comportement de ce véhicule diffère de celui d'autres véhicules. Une collision ou un retournement peut se produire rapidement, même au cours des manœuvres les plus élémentaires, si des mesures de précautions ne sont pas prises.

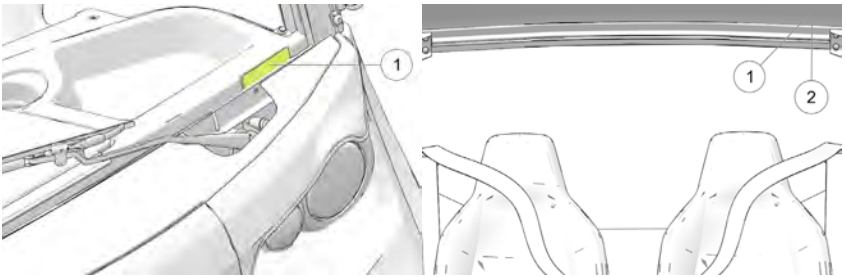
- Lire le manuel d'utilisation. Bien comprendre tous les avertissements de sécurité, les précautions et les procédures de fonctionnement avant d'utiliser le véhicule. Conserver ce manuel avec le véhicule en tout temps.
- Ne jamais permettre à quiconque n'ayant pas lu ce manuel et toutes les étiquettes apposées sur le produit de conduire le véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sous l'influence de drogues, de médicaments ou d'alcool, substances qui altèrent le jugement et réduisent le temps de réaction du conducteur.
- Utiliser un véhicule GEM uniquement sur des voies privées ou publiques et dont les limites de vitesse conviennent aux véhicules à basse vitesse. Se familiariser avec les lois régissant les véhicules à moteur s'appliquant à la région où le véhicule sera conduit. Ne pas conduire ce véhicule dans des situations où il pourrait devenir un obstacle ou une nuisance pour le trafic plus rapide.

ÉTIQUETTE DU FABRICANT

Noter les numéros d'identification du véhicule dans les espaces prévus.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est estampillé sur une étiquette qui est attachée sur la partie gauche du tableau de bord, à la base du pare-brise ①. Le NIV est également imprimé sur l'étiquette du fabricant ① qui se trouve sur la partie arrière gauche du panneau de toit intérieur.

Le NIV indique l'année modèle, le type de modèle et le numéro de série du véhicule. L'étiquette du fabricant indique également le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et l'information relative au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour le véhicule. *Ne jamais excéder le PNBV ni le PNBE.* Consulter la page 19.



Numéro d'identification du véhicule (VIN) :	
Numéro de modèle du véhicule :	

INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE DES VAPEURS DE CARBURANT DES VÉHICULES (VECI)

L'étiquette d'informations sur le recyclage des vapeurs de carburant des véhicules (VECI) ② se trouve sur la partie arrière gauche du panneau de toit intérieur, sous l'étiquette du fabricant.

DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ RELATIVE À LA RADIOFRÉQUENCE

Les déclarations suivantes s'appliquent aux composants de la radio offerts avec ce véhicule. Ils comprennent, sans s'y limiter, l'affichage de l'écran tactile.

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas causer de brouillage nuisible et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, incluant une interférence pouvant causer un fonctionnement non désiré.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements RF de la FCC pour la population générale.

Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage.
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règlements de la Commission fédérale des communications (FCC).

Ces exigences servent à assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable lors d'une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut rayonner une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, il peut causer un brouillage préjudiciable aux communications radio. Toutefois, il est impossible de garantir que le brouillage ne se produira pas lors d'une installation en particulier.

Si cet appareil cause un brouillage préjudiciable à la réception radio ou télé, qui peut être déterminé en mettant l'appareil sous tension et hors tension, l'utilisateur peut tenter de corriger le brouillage au moyen de l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Connecter l'appareil dans une prise sur un circuit différent du circuit sur lequel le récepteur est connecté.
- Consulter le concessionnaire ou un technicien radio/télé d'expérience pour obtenir de l'aide.

Les changements ou les modifications à cet équipement non approuvés expressément par la partie responsable de la conformité pourraient annuler le droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

CLÉS DE RECHANGE

Pour obtenir une clé supplémentaire ou une clé de rechange pour l'allumage ou les serrures accessoires, une clé brute peut être commandée d'un concessionnaire GEM. La clé brute nécessaire peut être identifiée en fournissant le numéro de clé estampillé sur la clé originale. La clé brute sera coupée au moyen de votre clé existante pour créer une clé de rechange mais puisque tous les concessionnaires ne sont pas en mesure de tailler des ébauches de clé, vous pourriez devoir aller ailleurs pour le taillage des clés. Si vos deux clés sont perdues, l'allumage devra être remplacé.

SÉCURITÉ

APPAREIL D'AVERTISSEMENT SONORE

Votre nouveau produit GEM est équipé d'un système d'alerte acoustique du véhicule (AVAS). Ce système comprend un avertisseur sonore conçu conformément aux *exigences minimales concernant le bruit des véhicules hybrides et électriques* (FMVSS-141). Le but de cet appareil consiste à émettre une alerte sonore pour informer les piétons de la présence d'un véhicule en marche. Le véhicule émettra une alerte sonore spécifique pour rendre sa présence plus facile à détecter durant certaines phases d'utilisation importantes : stationnaire, marche arrière et vitesses constantes jusqu'à 30 km/h.

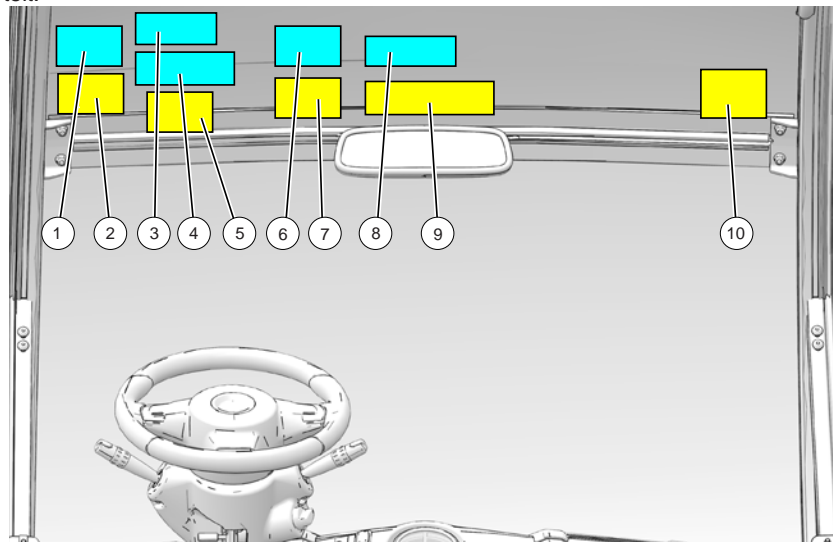
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ ET LEURS EMPLACEMENTS

Des étiquettes d'avertissement ont été apposées sur le véhicule pour la protection de l'utilisateur. Veiller à lire attentivement et respecter les directives inscrites sur les étiquettes du véhicule. En cas de différence entre l'une des étiquettes illustrées dans ce manuel et celles apposées sur le véhicule, toujours suivre les directives sur les étiquettes apposées *sur le véhicule*.

Si une étiquette devient illisible ou se décolle, communiquer avec un concessionnaire GEM agréé pour en acheter un de rechange. Les étiquettes de rechange concernant la *sécurité* sont offertes gratuitement. Le numéro de pièce est imprimé sur l'étiquette.

AVERTISSEMENTS ET DIVULGATIONS SUR LES TOITS

Les avertissements et divulgations sur le toit sont situés sur la partie inférieure du toit.



- | | |
|---|---|
| ① Risque de tonneau (Canadien français) | ⑦ Avertissement, utilisation générale |
| ② Risque de tonneau | ⑧ Avertissement de limite de charge (eL XD) (Canadien français) |
| ③ Étiquette d'avertissement de véhicule à basse vitesse au Canada | ⑨ Limite de chargement (eL XD) |
| ④ Étiquette d'avertissement de véhicule à basse vitesse au Canada (modèles canadiens seulement) | ⑩ Avertissement concernant la ceinture de sécurité |
| ⑤ Divulgation relative aux véhicules à basse vitesse | ⑪ Limite de chargement, avertissement concernant le lit (Sur le couvercle de la batterie) |
| ⑥ Avertissement, utilisation générale (Canadien français) | |

AVERTISSEMENT DE RISQUE DE TONNEAU

▲ AVERTISSEMENT

RISQUE DE TONNEAU

Éviter les manœuvres brusques et les excès de vitesse. Toujours mettre la einture de sécurité. Consulter le Manuel d' utilisation pour davantage d'informations.

ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT DE VÉHICULE À BASSE VITESSE AU CANADA

Alerte concernant les véhicules basse vitesse canadiens

Ce modèle canadien de véhicule à basse vitesse est conçu pour être utilisé principalement sur les rues et les routes où l'accès et l'utilisation d'autres catégories de véhicules sont contrôlés ou accordés par la loi. L'utilisation de ce véhicule à basse vitesse peut être limitée par les autorités provinciales sur certaines routes.

LIMITE DE CHARGEMENT (EL XD)

▲ AVERTISSEMENT

- La capacité maximale de chargement de cette plateforme ne doit jamais dépasser 500 kg (1 100 lb).
- Répartir le poids uniformément sur l'essieu.
- Interdiction de prendre des passagers.
- Tout abus ou non-conformité annulera la garantie.

ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT DE VÉHICULE À BASSE VITESSE

INFORMATIONS RELATIVES AUX VÉHICULES LENTS CE VÉHICULE EST CATÉGORISÉ COMME VÉHICULE CE VÉHICULE:

- a une vitesse maximale supérieure à 32 km (20 mi) l'heure, mais inférieure à 40 km (25 mi) à l'heure;
- ne doit pas être utilisé sur une voie publique dont la limite de vitesse dépasse le maximum stipulé par les autorités du lieu ou de la région où il est utilisé;
- peut poser un danger sur les routes s'il nuit la circulation;
- risque d'entraîner une arrestation du conducteur pour obstruction de la circulation;
- ne comporte pas nécessairement certaines caractéristiques de sécurité comme des pare-chocs, un tableau de bord rembourré, des visières et un compteur kilométrique inviolable; et
- pourra être soumis d'autres restrictions stipulées par l'autorité locale ou de la région dans lequel il est utilisé.

AVERTISSEMENT, UTILISATION GÉNÉRALE

AVERTISSEMENT

- Lire le Manuel d'utilisation avant d'utiliser le véhicule.
- Ne pas utiliser ce véhicule sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Bien que la plupart des régions interdisent l'utilisation de ce véhicule dans les rues où sont affichées des limites de vitesse de plus de cinquante-cinq kilomètres l'heure (55 km/h, soit 35 mi/h), les règles des différents lieux et des différentes régions pourront varier. Contacter la police du lieu (agents de la Ville ou de la région) pour obtenir des précisions quant votre zone.
- Ce véhicule n'est pas fait pour être conduit plus de quarante kilomètres l'heure (40 km/h, soit 25 mi/h).
- Ne jamais dépasser les limites en passagers et en chargement de ce véhicule.
- Ne pas démarrer ni utiliser le véhicule avant que tous les passagers soient assis et aient attaché leurs ceintures de sécurité.
- Ne laisser en aucun cas bras ou jambes pendre en-dehors du véhicule.
- Éviter les virages brusques dans les pentes et vitesse élevée (risque de tonneau).
- Ralentir sur les surfaces mouillées et glissantes, ainsi que dans les virages.
- Ne pas laisser d'enfant sans surveillance dans le véhicule.
- Engager le frein main avant de quitter le véhicule.
- Retirer la clé lorsque le véhicule est laissé sans surveillance.
- Stopper le véhicule avant d'inverser le sens de la conduite.
- Vérifier qu'il n'y ait pas de petits enfants ou d'objets derrière le véhicule avant d'engager la marche arrière.

TOUJOURS CONDUIRE AVEC PRUDENCE LE NON-RESPECT DE CES AVERTISSEMENTS RISQUE D'ENTRAINER DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT.

AVERTISSEMENT DE LIMITE DE CHARGE (EL XD SEULEMENT)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais transporter de passagers sur la plate-forme arrière.
- Les passagers risquent d'être éjectés. Ceci peut causer des blessures graves ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

- Répartir le poids également.
- S'assurer que les charges sont attachées solidement.
- Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule indiqué dans le manuel d'utilisation.



RATING	EL XD
A. Capacité des occupants	136 kg
B. Capacité de rangement (comprend la charge, la charge de la plate-forme et l'équipement optionnel)	499 kg*
C: Poids maximal de la flèche d'attelage de remorque	68 kg
D: Poids brut maximal de la remorque	499 kg
A + B = Capacité nominale du véhicule	658 kg
A + B + D, ne doit pas dépasser la capacité nominale combinée du véhicule énoncée.	658 kg
Poids à sec du véhicule (modèle de base)	719 kg
A + B + Poids à vide du véhicule = Poids brut maximal du véhicule	1360 kg
A + B + D + Poids à sec du véhicule, ne doit pas dépasser le poids brut maximal combiné du véhicule énoncé.	1360 kg
* La capacité de rangement et le poids à sec du véhicule sont directement affectés par les caractéristiques, les options et les accessoires du véhicule et seront uniques à chaque configuration spécifique.	

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

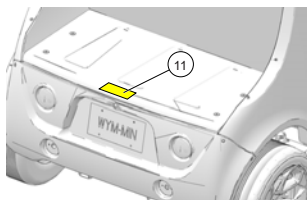
⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER DES BLESSURES
CORPORELLES OU LA MORT : Toujours
Attachez votre ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT LIMITE DE CHARGEMENT (E2/E4/E6)

L'étiquette de limite de chargement ⑪ se trouve sur le couvercle de la batterie.



⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais transporter de passagers sur la plate-forme arrière.
- Les passagers risquent d'être éjectés. Ceci peut causer des blessures graves ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

LIMITE DE CHARGEMENT STANDARD 15 kg / 33 lbs.

LIMITE DE CHARGEMENT DU LIT S/COFFRE ARRIÈRE 150 kg / 330 lbs.

Répartissez le poids uniformément. Assurez-vous que les charges sont correctement sécurisées.

Le poids total des passagers, des accessoires et du chargement ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule indiqué dans le manuel du propriétaire.



SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR

AVERTISSEMENT

Des blessures graves ou la mort peuvent survenir si l'on ne suit pas ces instructions et procédures, qui sont précisées d'une façon plus détaillée dans ce manuel d'utilisation.

- Lire attentivement ce manuel ainsi que les étiquettes. Respecter les procédures de conduite.
- Ne jamais laisser quiconque de moins de 16 ans conduire ce véhicule et ne jamais laisser quiconque ne possédant pas un permis valide conduire ce véhicule.
- Ne jamais autoriser la conduite de ce véhicule à quiconque n'ayant pas lu ce manuel et toutes les étiquettes apposées sur le produit.
- Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.
- Ne jamais dépasser la capacité maximale d'occupants indiquée pour le véhicule :

GEM e2	2 occupants
GEM e4	4 occupants
GEM e6	6 occupants
GEM eL XD	2 occupants

- Ne jamais dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV).
- Le cadre de cabine n'est pas conçu ou prévu pour offrir une protection lors d'un retournement. Éviter les situations pouvant provoquer un retournement.
- Toujours regarder si quelqu'un ou un obstacle se trouve derrière votre véhicule lors de la marche arrière. Après avoir vérifié qu'il n'y a aucun danger, reculer lentement. Éviter les virages serrés en marche arrière.
- Toujours utiliser des pneus conformes de la bonne dimension et toujours maintenir la pression des pneus spécifiée dans le présent manuel et sur les étiquettes de sécurité.
- Ne jamais modifier ce véhicule avec des pièces ou des accessoires non approuvés par GEM.
- Toujours serrer le frein de stationnement et retirer la clé lorsque le véhicule est laissé sans surveillance.
- La tension présente dans le bloc-batterie est suffisante pour causer la mort par électrocution. À l'exception des inspections à la batterie et au niveau de liquide, si nécessaire, ne jamais tenter de réparer un système d'entraînement électrique, y compris le bloc-batterie, à moins d'avoir suivi une formation adéquate sur l'entretien des systèmes électriques. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.
- Ne pas transporter un passager avant d'avoir au moins deux heures d'expérience de conduite avec ce véhicule.

SÉCURITÉ

- Toujours garder les bras et jambes à l'intérieur du cadre de cabine lorsque le véhicule roule.
- Pendant la conduite, toujours garder les mains sur le volant et les pieds sur les repose-pieds.
- Ne jamais consommer d'alcool, de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite de ce véhicule.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Toujours conduire à une vitesse adaptée au trafic, à la visibilité, aux conditions et à sa propre expérience.
- Ne jamais tenter de cabrer, de sauter, de cascader ou d'autres acrobaties en conduisant.
- Inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour s'assurer de la sécurité de fonctionnement. Toujours suivre les procédures et programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce manuel.
- Ne jamais conduire sur des terrains trop accidentés, glissants ou meubles.
- Toujours suivre les procédures appropriées pour les virages. Pratiquer les virages lentement avant d'essayer de les prendre à plus grande vitesse. Ne jamais prendre les virages à des vitesses excessives.
- S'il a été impliqué dans un accident, toujours faire examiner le véhicule par un concessionnaire GEM agréé.

POIDS NOMINAL BRUT DU VÉHICULE (PNBV)

AVERTISSEMENT

Le fait d'excéder le poids nominal brut du véhicule (PNBV) peut réduire la stabilité et la maniabilité et potentiellement provoquer une perte de contrôle. Ne JAMAIS dépasser le PNBV du véhicule.

La *capacité de charge utile* maximale du véhicule est le poids maximal qu'il est possible d'ajouter au véhicule *sans excéder le PNBV*. Cette capacité se détermine en calculant la différence entre le PNBV du véhicule et le poids tous pleins faits.

Consulter la section des spécifications du présent manuel ou l'étiquette du fabricant apposée sur le véhicule pour obtenir les renseignements spécifiques au modèle.

En déterminant le poids pouvant être ajouté au véhicule, et pour s'assurer de ne pas dépasser la capacité de charge utile maximale, inclure les éléments suivants :

- poids corporel du conducteur
- poids corporel de tout passager
- poids de tous les vêtements des occupants et des articles qu'ils contiennent
- poids de toutes les options ou des accessoires et de ce qu'ils contiennent
- poids de toute charge additionnelle dans le véhicule
- le poids est réparti uniformément. Ne pas dépasser le PNBE, voir la page 83.
- la répartition du poids ne dépasse pas les limites du véhicule

MODIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT

Ne jamais installer d'accessoire qui se relie à la masse du châssis du véhicule. Le châssis est une masse flottante qui sert à protéger contre les courts-circuits et les risques relatifs au circuit électrique..

Ne pas installer d'accessoire non-approuvé par GEM ni modifier le véhicule, notamment pour augmenter la vitesse ou la puissance.

La garantie de votre véhicule GEM pourrait être annulée en cas d'installation d'équipements non approuvés par GEM ou de modifications apportées au véhicule.

AVERTISSEMENT

Toute modification ou installation d'accessoires non approuvés par GEM peut représenter un danger considérable et augmente le risque de blessures.

L'ajout de certains accessoires, y compris, mais non de façon limitative, les boîtes pour accessoires ou les grands porte-bagages, peuvent affecter les caractéristiques de maniabilité du véhicule. Utiliser seulement les accessoires approuvés par GEM et se familiariser avec leur fonction et leur effet sur le véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

La conduite de ce véhicule sans porter une ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident ou de freinage brusque. Les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité en toutes circonstances. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

AVERTISSEMENT

Toujours porter votre ceinture de sécurité. S'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule. Sinon, cela pourrait entraîner un risque de blessures graves ou de mort.

CONDUITE SANS FORMATION

L'utilisation de ce véhicule sans une formation appropriée accroît le risque d'accident. Le conducteur doit comprendre la manière d'utiliser correctement le véhicule dans des situations différentes et sur différents types de terrain. Tous les conducteurs doivent lire et bien comprendre le manuel d'utilisation et toutes les étiquettes d'instructions et d'avertissement avant de conduire le véhicule. Tous les conducteurs doivent lire et bien comprendre le manuel d'utilisation et toutes les étiquettes d'instructions et d'avertissement avant de conduire le véhicule.



AÉRATION LORS DU CHARGEMENT DES BATTE-RIES (BATTERIE D'ACCUMULATEURS AU PLOMB SEULEMENT)

AVERTISSEMENT

Les lieux d'entreposage et d'entretien des véhicules à basse vitesse (LSV) doivent être correctement ventilés conformément aux codes des incendies et aux règlements appropriés afin de prévenir l'accumulation d'hydrogène volatil. De l'hydrogène gazeux volatile se libère pendant le processus de charge de la batterie d'un LSV. Si la ventilation est inadéquate, l'hydrogène gazeux a tendance à s'accumuler et à former des poches de gaz près du plafond et risque de causer des incendies et des explosions. La quantité d'hydrogène gazeux émise durant une recharge dépend de plusieurs facteurs incluant l'état de la batterie, la puissance du chargeur de batterie et le temps requis pour recharger la batterie.

Toujours garantir un minimum de 5 changements d'air à l'heure dans l'aire de recharge (en fonction de facteurs comme le nombre de véhicules en cours de recharge).

AVIS

Le nombre minimum de changements d'air à l'heure durant une recharge de LSV dépend de plusieurs facteurs incluant le nombre de véhicules en cours de recharge, la superficie du lieu d'entreposage et la quantité d'hydrogène gazeux émise.

Au moins un changement d'air à l'heure est recommandé par véhicule mais jusqu'à cinq changements d'air à l'heure peuvent être requis pour plusieurs véhicules.

AVIS

Le processus SAE J1718 peut être utilisé pour déterminer la quantité d'hydrogène gazeux qu'un véhicule électrique peut émettre pendant sa recharge dans un garage résidentiel.

Consulter les codes des incendies et de sécurité applicables pour obtenir des exigences plus spécifiques relatives à la ventilation et pour s'assurer d'utiliser correctement l'équipement électrique antidéflagrant.

ABSENCE D'INSPECTION AVANT LA CONDUITE

AVERTISSEMENT

Le fait de ne pas inspecter le véhicule et de ne pas s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement avant de l'utiliser accroît les risques d'accident. Toujours inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour s'assurer de la sécurité de son fonctionnement. Toujours suivre toutes les procédures et programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le manuel d'utilisation. Consulter la section Entretien périodique dans le chapitre Entretien.

CONSOMMATION D'ALCOOL, DE MÉDICAMENTS OU DE DROGUES

AVERTISSEMENT

La conduite du véhicule après avoir consommé de l'alcool, des médicaments ou de drogues peut s'avérer dangereuse en raison de l'altération du jugement du conducteur, de son temps de réaction, de son équilibre et de sa perception.

Ne pas consommer d'alcool ni prendre de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite de ce véhicule.

CONDUITE D'UN VÉHICULE ENDOMMAGÉ

ATTENTION

Conduire un véhicule endommagé peut entraîner un accident. Après tout retournement ou accident, demander à un concessionnaire GEM ou autre agréé d'inspecter l'ensemble du véhicule pour rechercher les dommages potentiels, y compris (mais non de façon limitative) les systèmes de freinage, d'accélération, de direction et électrique.

CONDUITE À DES VITESSES EXCESSIVES

ATTENTION

La conduite de ce véhicule à des vitesses excessives augmente le risque de perte de contrôle par le conducteur. Toujours conduire à une vitesse appropriée pour ses propres compétences et au trafic, à la visibilité et aux conditions d'utilisation.

CONDUITE SPECTACULAIRE

ATTENTION

La conduite spectaculaire augmente les risques d'accident ou de retournement. Ne jamais tenter de cabrés, de sauts, de « huit » ou d'autres cascades. Éviter la conduite spectaculaire.

VIRAGE INCORRECT

ATTENTION

Des virages incorrects pourraient entraîner une perte de traction, une perte de contrôle, un accident ou un retournement. Toujours suivre les procédures appropriées pour les virages. Ne jamais tourner abruptement ni effectuer de virages à angle aigu. Ne jamais prendre les virages à hautes vitesses. Pratiquer les virages lentement avant d'essayer de les prendre à plus grande vitesse.

RETOURNEMENT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT

Le retournement du véhicule peut entraîner des blessures graves ou la mort. Le cadre de cabine n'est pas conçu ou prévu pour offrir une protection lors d'un retournement. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule. Éviter les situations pouvant provoquer un retournement. Éviter les virages à angle droit et les manœuvres de virages serrés.

TRANSPORT DE CHARGES

Le transport de charges sur le toit risque d'endommager le toit et de nuire à la maniabilité du véhicule, ce qui pourrait causer un accident ou un retournement. Ne jamais transporter de charges sur le toit du véhicule si la galerie de toit homologuée n'est pas installée. Voir la page 61 pour plus d'informations sur la galerie de toit.

ATTENTION

Utiliser ce véhicule avec du chargement sur la galerie de toit affectera la maniabilité du véhicule même lorsque le chargement est correct et respecte les exigences de la galerie de toit. Le risque de tonneau est accru lors du transport de cargaison sur la galerie de toit. Ne dépassez jamais la capacité recommandée pour le chargement de la galerie de toit.

Ne jamais dépasser la capacité de charge nominale de ce véhicule. La charge doit être uniformément répartie et solidement assujettie.

SÉCURITÉ

En transportant des charges, réduire la vitesse et suivre les instructions sur les étiquettes d'avertissement concernant la charge. Prévoir une plus grande distance de freinage.

ENTRETIEN INAPPROPRIÉ DES PNEUS

ATTENTION

La conduite de ce véhicule avec des pneus inappropriés ou avec une pression des pneus inadéquate ou inégale risque d'entraîner une perte de contrôle ou un accident. Toujours utiliser des pneus de la taille et du type spécifiés pour le véhicule.

Toujours maintenir la pression des pneus décrite sur les étiquettes de sécurité et dans le manuel d'utilisation.

UTILISATION DU VÉHICULE SANS AUTORISATION

Le fait de laisser la clé dans le véhicule peut entraîner l'usage non autorisé du véhicule par une personne non détentrice d'un permis de conduire, ou n'ayant pas reçu une formation adéquate. Cela peut se traduire par un accident ou un retournement du véhicule. Toujours retirer la clé lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

COMPOSANTS CHAUDS

AVERTISSEMENT

Le moteur, le contrôleur et les composants sont brûlants pendant et après l'utilisation du véhicule. Les composants chauds peuvent causer des brûlures et des incendies. Ne pas toucher les composants brûlants du système d'entraînement. Toujours garder les matières combustibles à l'écart du système d'entraînement. Toujours inspecter les parties près du système d'entraînement après avoir conduit avec prudence dans les herbes, les broussailles, la boue, les fanes ou les arbustes ou à proximité de ceux-ci. Retirer immédiatement le gazon ou les débris qui ont adhéré au véhicule.

PRÉCAUTIONS DURANT L'ENTRETIEN

DANGER

La tension présente dans le bloc-batterie est suffisante pour causer la mort par électrocution. À l'exception des inspections à la batterie, ne jamais tenter de réparer un système d'entraînement électrique, y compris le bloc-batterie, à moins d'avoir suivi une formation adéquate sur l'entretien des systèmes électriques.

Votre concessionnaire agréé GEM peut s'occuper de l'entretien de la batterie.

AVERTISSEMENT

Durant la charge des batteries, ne travailler ni à l'intérieur ni auprès du compartiment des batteries, ni sur un autre composant électrique du véhicule, quel qu'il soit.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et finalement la borne négative du bloc-batterie principal. Pour plus d'information sur le débranchement du sectionneur de branchement, consulter la section Sectionneur de branchement.

Toujours respecter toutes les consignes de sécurité apparaissant à la section d'entretien de ce manuel d'utilisation, de même que les consignes suivantes :

- Stationner le véhicule sur une surface de niveau.
- Voir à ce que le véhicule soit correctement immobilisé avant de commencer tout travail d'entretien.
- Toujours bien bloquer le châssis en travaillant sous le véhicule.
- Tourner la clé de contact à la position ARRÊT et la retirer du véhicule.
-

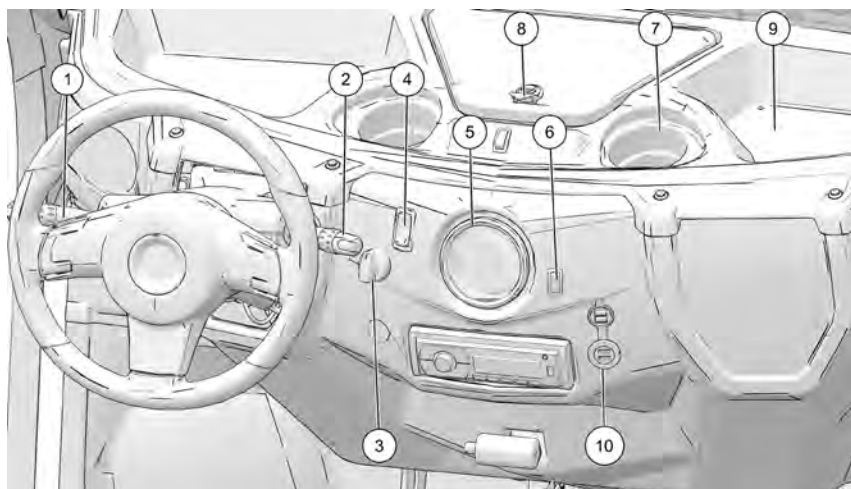
COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE À LA CLIENTÈLE GEM POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ.

SERVICE À LA CLIENTÈLE GEM

Téléphone : 1-855-RIDEGEM (1-855-743-3436)

Site Web : www.gemcar.com

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES CONSOLE



① Levier de commande gauche

② Levier de commande droit

③ Contacteur à clé

④ Commutateur de mode de conduite

⑤ Indicateur

⑥ Commutateur de compteur journalier/commutateur de MODE

⑦ Porte-gobelet

⑧ Serrure de la boîte à gants

⑨ Tablette d'entreposage

⑩ Port USB

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

LEVIER DE COMMANDE GAUCHE

Le levier de commande gauche comporte le commutateur de clignotants, le commutateur du klaxon, le commutateur de marche/arrêt des phares et le commutateur de feux de route/de croisement.

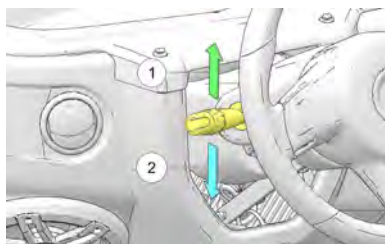
COMMUTATEUR DE CLIGNOTANTS

AVIS

La clé doit être en position MARCHÉ pour activer les clignotants.

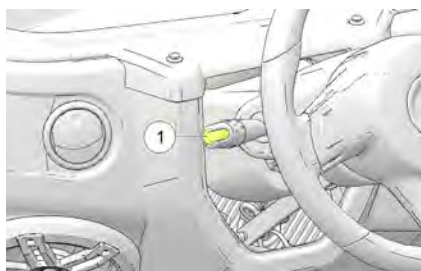
Toujours vérifier les clignotants avant chaque randonnée. Pendant la conduite, actionner les clignotants avant d'effectuer un virage afin d'avertir les autres usagers de l'intention de tourner.

Déplacer le levier vers le haut ① pour signaler un virage à droite. Déplacer le levier vers le bas ② pour signaler un virage à gauche. Les feux de clignotant correspondants à l'avant et à l'arrière du véhicule clignoteront. Le clignotant correspondant dans l'affichage à cristaux liquides clignotera également.



COMMUTATEUR DU KLAXON

Pousser sur le bout du levier de commande gauche ① pour faire sonner le klaxon.



COMMUTATEUR DE PHARE POUR FEUX DE ROUTE/ DE CROISEMENT

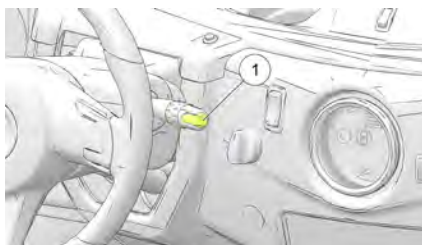
Tirer le levier de commande vers le siège conducteur pour passer en alternance des feux de route aux feux de croisement.

LEVIER DE COMMANDE DROIT

Le levier de commande droit comporte le commutateur de clignotant de détresse et les commutateurs d'essuie-glace et de lave-glace (le cas échéant).

COMMUTATEUR DE CLIGNOTANT DE DÉTRESSE

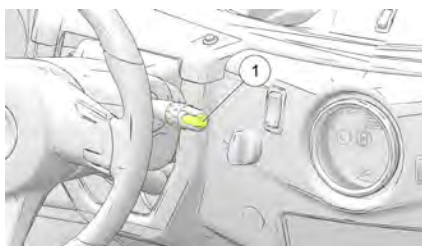
Pousser l'extrémité du levier vers l'intérieur ① pour faire clignoter tous les clignotants en même temps. Utiliser cette fonction pour prévenir les autres usagers d'une situation d'urgence ou qui nécessite de la prudence, particulièrement si le véhicule cesse de fonctionner sur une route ou près d'une route. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour annuler les feux de détresse.



ESSUIE-GLACE

Tourner le cylindre moleté ① vers l'avant pour activer les essuie-glaces. Tirer le levier de commande vers le siège conducteur pour activer le lave-glace (le cas échéant).

Si l'essuie-glace ne fonctionne pas, vérifier la présence d'un fusible sauté dans le bloc-fusibles. Consulter la page 69



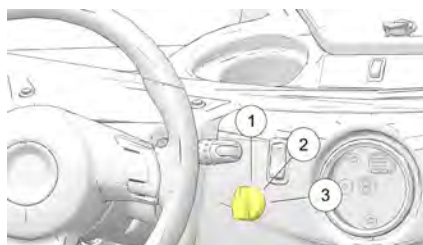
ATTENTION

Un balai d'essuie-glace usé ou endommagé peut nuire à la vision du conducteur et entraîner un accident. Un balai d'essuie-glace usé risque aussi d'endommager le verre du pare-brise. Toujours remplacer rapidement les balais d'essuie-glace usés ou endommagés.

CONTACTEUR À CLÉ

Lorsque la clé est à la position ARRÊT ①, le véhicule ne fonctionne pas.

Pour démarrer, tourner et maintenir la clé en position DÉMARRAGE ③ pendant environ une seconde, puis la relâcher en position MARCHÉ ②. Les systèmes du véhicule seront alors allumés et prêts à être utilisés.



Le fait de laisser la clé à la position MARCHÉ déchargera les batteries. Toujours tourner la clé à la position d'ARRÊT lorsque le véhicule est stationné. Retirer la clé du contact afin d'empêcher toute utilisation non autorisée.

Si la clé est laissée en position MARCHÉ et qu'il n'y a pas d'autre entrée utilisateur par l'entremise de la pédale des freins, le frein de stationnement, la ceinture de sécurité, les commutateurs de feux de détresse ou de clignotants, le sélecteur de vitesse ou le commutateur de phares, le véhicule passera au mode veille après un certain temps pour que la batterie ne se décharge pas entièrement. Pour sortir du mode de veille, mettre la clé de contact à la position d'ARRÊT puis la remettre à la position MARCHÉ.

AVERTISSEMENT

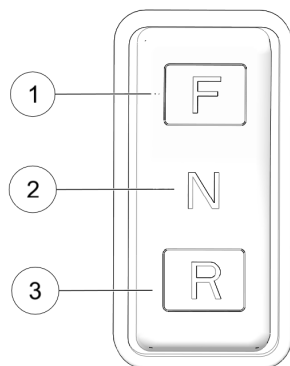
Ne jamais tourner la clé à la position ARRÊT lorsque le véhicule est en mouvement. Cela peut provoquer une perte de contrôle de la vitesse et du véhicule et potentiellement entraîner des blessures graves ou la mort.

COMMUTATEUR DE MODE DE CONDUITE

AVIS

Le témoin d'anomalie s'allume après un changement de direction si l'on appuie sur la pédale d'accélérateur avant d'avoir immobilisé complètement le véhicule.

Toujours immobiliser complètement le véhicule avant de changer de direction. Pour choisir la marche avant, appuyer sur le haut du commutateur à bascule ①. Appuyer sur le bas du commutateur à bascule pour choisir la marche arrière ③. Quand le commutateur de mode de conduite est positionné au centre ②, le véhicule est au point mort. Le véhicule ne bougera pas à l'enfoncement de la pédale d'accélération.



INDICATEUR NUMÉRIQUE/ANALOGIQUE

L'eau à forte pression peut endommager des composants. Laver le véhicule à la main ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage de jardin avec un savon doux. Certains produits, notamment les insectifuges, insecticides et produit chimiques, endommagent la lentille de l'indicateur de vitesse et autres surfaces en plastique. Ne pas nettoyer le bloc-instruments avec de l'alcool. Les produits insecticides ne doivent pas entrer en contact avec la lentille.



INDICATEUR DE VITESSE



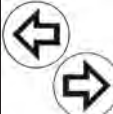




Lors de la conduite, l'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h).

BOUTON MODE

Utiliser le bouton MODE pour passer d'une option à l'autre.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

TÉMOINS LUMINEUX

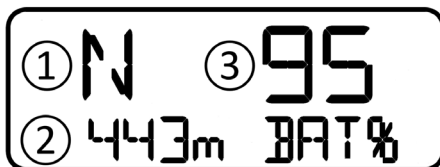
LAMP	INDICATES	CONDITION
	Mode lent	Ce témoin s'allume lorsque la batterie atteint 0 %. La vitesse du véhicule sera limitée à 12 mi/h (19 km/h).
	Témoin des freins	Le témoin de frein s'allume lorsque le frein de stationnement est activé.
	Témoins de mode de conduite	Un témoin de mode de conduite clignote lorsqu'un clignotant est allumé.
	Feux de croisement	Ce témoin s'allume lorsque le commutateur de phare est réglé aux feux de croisement.
	Feux de route	Ce témoin s'allume lorsque le commutateur de phare est réglé aux feux de route.
	Anomalie du châssis	Ce témoin s'allume dans le centre d'information de bord pour indiquer que le véhicule comporte une déféctuosité. Consulter la page 37. Cette lampe peut également s'allumer lorsque la batterie du véhicule est en charge.
	Ceinture de sécurité	Lorsque la clé est mise à la position MARCHE, le témoin lumineux de ceinture de sécurité s'allumera si la ceinture de sécurité du siège conducteur n'est pas bouclée. Le témoin rappelle au conducteur de s'assurer que tous les passagers portent des ceintures de sécurité avant le fonctionnement.

CENTRE D'INFORMATION DE BORD

Il se compose de quatre écrans principaux que l'on peut parcourir à l'aide du bouton Mode. Il affiche l'état de charge pendant le chargement. Il affiche également le nouveau mode de conduite lorsqu'il est modifié. Consulter la page 39 pour plus d'informations sur les modes de conduite.

AFFICHAGE PRINCIPAL

Il s'agit de l'affichage par défaut au démarrage. Il affiche la direction sélectionnée ①, le compteur kilométrique ②, et le pourcentage restant de la batterie ③.



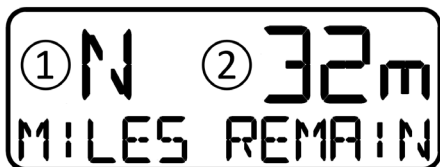
AFFICHAGE DE LA VITESSE

Il affiche la direction sélectionnée ①, la vitesse actuelle en MI/H ② et le pourcentage restant de la batterie ③.



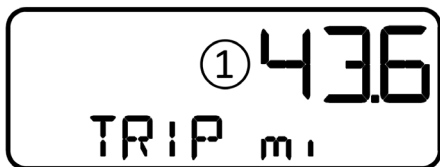
KILOMÈTRES RESTANTS

Cet écran affiche la direction sélectionnée ① et l'estimation du nombre de kilomètres restants ②.



COMPTEUR JOURNALIER

Ce compteur affiche la distance parcourue ① depuis la dernière remise à zéro du compteur journalier. Pour réinitialiser le compteur journalier, maintenir le bouton Mode enfoncé.



COMPTEUR DE CHARGE

Ce compteur affiche le pourcentage de l'état de charge ① lorsque l'unité est connectée pour charger la batterie.



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

DIRECTION SÉLECTIONNÉE

Indique la position actuelle du commutateur de direction :

F = Marche avant

N = Point mort

R = Marche arrière

ÉTAT DE CHARGE ET NOMBRE DE KILOMÈTRES RESTANTS

Il s'agit d'estimations du pourcentage de charge restant de la batterie ou du nombre de kilomètres restant avant l'épuisement de la batterie. Il s'agit d'estimations basées sur les paramètres de batterie stockés. Il s'agit uniquement d'une estimation qui peut varier en fonction du rodage de la batterie, de la charge du véhicule, du style de conduite, du terrain, de l'usure des composants et des conditions météorologiques.

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID

Les temps froids affectent la performance de votre véhicule électrique. Plus la température d'entreposage est froide, plus le taux de charge et de décharge des batteries sera lent. Dans le cas d'un véhicule électrique comme un véhicule GEM, les températures froides pourraient réduire la capacité de la charge atteinte.

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Le compteur kilométrique affiche la distance parcourue par le véhicule depuis sa fabrication.

COMPTEUR JOURNALIER

Le compteur journalier affiche la distance parcourue depuis sa dernière remise à zéro. Pour réinitialiser, passer à l'affichage du compteur journalier. Appuyer sur le bouton MODE et le garder enfoncé jusqu'à ce que le compteur se remette à zéro.

COMPTEUR DE CHARGE

Le compteur de charge affiche le pourcentage actuel de l'état de charge lorsque l'unité est connectée pour charger la batterie. Il s'affiche tant que la machine est connectée.

MODES DE CONDUITE

MODE PÉDALE UNIQUE - DÉSACTIVÉ

La machine est en mode de conduite standard. Le freinage par récupération est réglé sur sa valeur standard. Une décélération en cas de relâchement de la pédale est normale.

MODE PÉDALE UNIQUE - ACTIVÉ

La machine est en mode pédale unique. Dans ce mode, le niveau de freinage par récupération est augmenté. La décélération en cas de relâchement de la pédale augmente sensiblement. La machine décélère et se maintient à moins de 3 mi/h (5 km/h) lorsque l'on relâche l'accélérateur. La machine tentera d'éliminer le recul dans la direction opposée à la direction actuelle sélectionnée. Un mouvement sera toujours présent dans une pente; la pédale de frein doit être utilisée pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

SÉLECTION DU MODE DE CONDUITE

Pour passer d'un mode de conduite à l'autre, maintenir le bouton Mode enfoncé jusqu'à ce que l'état Mode de conduite s'affiche. La machine passe maintenant au mode qui est affiché.

MODE PÉDALE UNIQUE DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le mode pédale unique est réglé sur DÉSACTIVÉ.



MODE PÉDALE UNIQUE ACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le mode pédale unique est réglé sur ACTIVÉ.



⚠ AVERTISSEMENT

En cas de neige ou de verglas, le véhicule peut subir une perte de traction pendant le freinage par récupération.

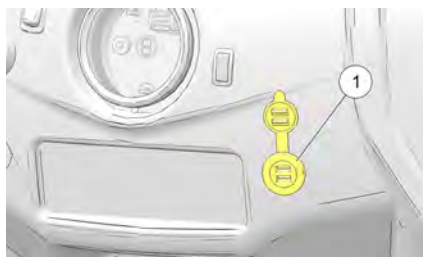
CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

BOÎTE À GANTS

La boîte à gants comporte une serrure pour protéger les articles contre le vol et le vandalisme. Utiliser la clé de serrure accessoire pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants. Pour déverrouiller le volet de la boîte à gants, tourner la clé sur un quart de tour dans le sens antihoraire.

PORT USB

Le fusible pour le port USB ① se trouve sous le capot dans le bloc fusibles. Utiliser toujours des fusibles du même type et du même calibre.



AVIS

Ne pas brancher de dispositifs nécessitant une puissance supérieure à 10.5 W. Cela pourrait entraîner des dommages au système électrique du véhicule ou griller un fusible d'accessoire.

BATTERIES

BLOC-BATTERIE

Votre véhicule est muni d'un bloc-batterie. Ce bloc-batterie fournit l'alimentation nécessaire au fonctionnement du véhicule.

Ces batteries fonctionnent plus efficacement lorsqu'elles sont entièrement rechargées de façon régulière. *Recharger les batteries quotidiennement ou après chaque utilisation du véhicule. Dans la mesure du possible, toujours charger le véhicule à 100 %. Éviter les charges courtes, qui consistent à déconnecter le véhicule avant que la charge ne soit terminée. Les charges courtes réduisent considérablement la durée de vie des batteries.*

AVIS

Chaque véhicule est programmé en usine pour un type de batterie particulier. Changer de type de batterie ne peut être fait que par un technicien d'entretien agréé. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.

Pour accéder au bloc-batterie, retirer tout accessoire installé à l'arrière sur le véhicule. Consulter la page 57. Retirer les fixations du couvercle d'accès au bloc-batterie et enlever le couvercle.

CONSEILS SUR LE RENDEMENT DES BATTERIES

- Les batteries neuves ne fonctionneront pas à pleine capacité que lorsqu'elles auront été déchargées et rechargées de 20 à 30 fois.
- Les batteries doivent être chargées complètement avant la première utilisation.
- Recharger les batteries quotidiennement ou après chaque utilisation du véhicule.
- Toujours maintenir les batteries à des niveaux de charge complète. Pour une plus grande durée utile des batteries, ne pas laisser les batteries se décharger de plus de 80 %. Pendant la recharge, un cycle de charge complet doit être atteint.
- Les batteries doivent être à la température de la pièce au moment de la recharge. Ne pas charger les batteries à des températures de 43 °C ou supérieures.
- Les conditions de route, le terrain, la température et les habitudes de conduite peuvent avoir un effet sur la capacité.

CHARGEUR À BORD

Le chargeur de batterie à bord se trouve sous le capot.

L'état de charge des batteries est affiché dans le centre d'information de bord et s'affiche également lorsque le véhicule est en cours de chargement.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Lorsque aucune utilisation du véhicule n'est prévue pendant dix jours ou plus, connecter le chargeur. L'état de charge des batteries sera contrôlé et la recharge débutera automatiquement dès que l'état de charge chute sous 97 % ou s'il s'est écoulé plus de 28 jours depuis la dernière recharge complète.

Cela fonctionne de façon idéale avec les batteries AGM (séparateurs en fibre de verre microporeuse) scellées qui ne demandent aucun entretien.

IMPORTANT

Éviter les températures extrêmes lorsque vient le temps de choisir un espace de rangement.

Si la tension combinée de toutes les batteries atteint 36 V ou moins, une fonction de sûreté intégrée au chargeur à bord empêchera le chargeur de s'activer. Le cas échéant, utiliser une autre méthode de charge. Consulter la page 45 pour plus de détails.

CHARGE DE LA BATTERIE

Le véhicule est équipé d'un chargeur standard ou d'un chargeur rapide. La prise de recharge de la batterie est située à l'arrière du capot, juste sous le pare-brise.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un cordon de charge non recommandé peut provoquer un incendie, des dommages causés par la chaleur ou une défectuosité du chargeur, pouvant potentiellement entraîner la mort ou des blessures graves. Toujours utiliser le type recommandé de rallonge électrique pour charger les batteries.

AVERTISSEMENT

La charge des batteries sur un circuit de capacité inférieure ou l'utilisation d'un cordon allant de la prise de courant au véhicule qui n'a pas le calibre suffisant peuvent provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

Le fait de charger des batteries sans aération adéquate peut provoquer une explosion. De l'hydrogène volatile se libère pendant la charge et peut s'accumuler en formant des poches au plafond. Toujours garantir un minimum de cinq (5) changements d'air à l'heure dans l'aire de charge. Ne jamais charger les batteries dans un lieu potentiellement exposé à des flammes ou à des étincelles, y compris les aires contenant des chauffeuses et des fournaies à gaz ou au propane. Ne pas fumer dans l'aire de charge.

AVIS

Il est recommandé d'utiliser une prise à disjoncteur de fuite de la terre.

Toujours prendre ces précautions lors de la charge :

- Placer le véhicule sur une surface de niveau. Veiller à ce que l'endroit où l'on effectue la charge soit bien aéré.
- Veiller à ce que la clé de contact soit à la position ARRÊT.
- Toujours utiliser le type de cordon de charge recommandé.
- Inspecter la cordon de charge à la recherche de fissures ou de connexions lâches et de fils effilochés. Ne jamais utiliser une cordon de charge endommagée.
- Veiller à ce que le chargeur soit branché à un circuit réservé afin de prévenir la surcharge. Si l'on charge plusieurs véhicules en même temps, chaque véhicule doit être branché à son propre circuit réservé.

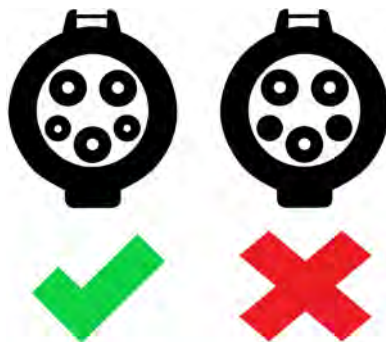
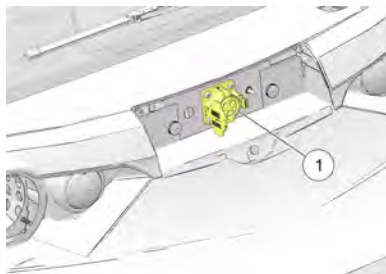
PRISE DE RECHARGE

AVIS

Les cordons de charge standard des années-modèles précédentes endommageront la prise de recharge. Veiller à utiliser le cordon approprié pour la machine.

La prise de recharge ①, située à l'avant du véhicule, est compatible avec le cordon de charge standard MY24 ainsi qu'avec les stations de charge utilisant le connecteur J1772.

1. Utiliser toujours des bornes de recharge et des connecteurs approuvés SAE J1772.
2. Pour débiter la recharge, aligner et insérer le connecteur de borne de recharge dans la prise de courant jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
3. La charge commence.
4. Pour retirer le connecteur après la fin du cycle de recharge, appuyer sur le bouton de dégagement et enlever le connecteur en tirant.



AVIS

Veiller à ce que des trous de connexion soient présents aux extrémités des petites broches du cordon utilisé. Les cordons incompatibles ont des broches pleines à cet endroit.

AUTRE MÉTHODE DE CHARGE DES BATTERIES

AVIS

Ce qui suit s'applique seulement aux batteries AGM. Ne pas tenter de charger les batteries au lithium-ion à l'aide d'un chargeur autre que celui qui est à bord du véhicule.

Si la tension combinée de toutes les batteries atteint 36 V ou moins, une fonction de sûreté intégrée au chargeur à bord empêchera le chargeur de s'activer. Utiliser une autre méthode de charge pour ajouter une petite charge à chaque batterie séparément. Le chargeur à bord peut ensuite s'activer correctement pour recharger toutes les batteries à une pleine charge.

Utiliser un chargeur de batterie de 12 V pour charger des batteries de 12 V. Charger chaque batterie individuellement.

Utiliser un chargeur de batterie de 12 V pour charger des batteries de 6 V. Charger en quatre groupes, chacun étant constitué de deux batteries à câblage séquentiel.

1. Régler le chargeur de batterie au réglage d'ampères moyen (10 à 30 A).
2. Charger chaque batterie pendant 10 à 20 minutes.
3. Passer rapidement d'une batterie à l'autre, étant donné qu'il s'agit d'une charge résiduelle qui se dissipera sur une courte période.
4. Une fois la dernière batterie chargée, retirer les fils conducteurs du chargeur à bord et connecter le véhicule.

Si le chargeur à bord ne reconnaît pas la charge résiduelle et qu'il s'active, répéter l'autre méthode de charge.

AVIS

Il n'est pas nécessaire de retirer ou de débrancher les connexions des bornes de batterie en utilisant l'autre méthode de charge.

PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION DES BATTERIES

AVERTISSEMENT

Durant la charge des batteries, ne travailler ni à l'intérieur ni auprès du compartiment des batteries, ni sur un autre composant électrique du véhicule, quel qu'il soit.

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours mettre le commutateur d'entreposage sur **DÉSACTIVÉ**, puis débrancher la borne négative du bloc-batterie principal. Consulter « "Commutateur D'entreposage" » on page 48 pour plus d'informations. Ceci désactivera le véhicule en déconnectant le bloc-batterie du moteur. Il ne désactive pas le bloc-batterie. Une **TENSION ÉLEVÉE** est présente aux bornes de batterie et au contacteur.

**UNE TENSION ÉLEVÉE EST TOUJOURS PRÉSENTE SUR LA BATTERIE.
NE PAS TOUCHER AUX BORNES DE BATTERIE.**

- Toujours veiller à ce que tous les accessoires électriques de 12 V soient directement mis à la terre sur la borne négative (-) de la plaquette à bornes. Ne jamais utiliser le châssis ou le corps comme connexion de mise à la terre. Consulter la page 47.
- Ne jamais connecter un accessoire de 12 V directement aux batteries. Toujours connecter tout accessoire électrique à la plaquette à bornes de 12 V. Consulter la page 47.
- Ne jamais connecter de câbles de démarrage aux batteries de ce véhicule.

ATTENTION

Pour faire l'entretien du véhicule, toujours porter des lunettes de sécurité ou une protection oculaire approuvée. Porter un écran facial intégral et des gants pour travailler sur ou autour des batteries et des connecteurs électriques.

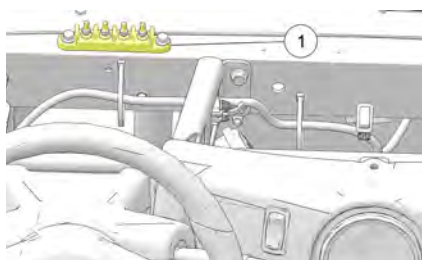
- Utiliser uniquement des outils isolés pour travailler dans le compartiment des batteries.
- Toujours veiller à ce que les bornes et les connexions de batterie soient propres et sans corrosion. Consulter la page 77.

CONNEXIONS DE LA PLAQUETTE À BORNES DE 12 V

Retirer le tableau de bord supérieur pour accéder à la plaquette à bornes de 12 V ①. Elle est composée de quatre bornes : une pour la terre (GND), deux pour le contacteur à clé (+12 V accessoire et +12 V stéréo) et une pour l'allumage constant (+12 V allumage constant). Les étiquettes des bornes se trouvent sur les fils principaux qui y sont attachés. Consulter le tableau ci-dessous pour les étiquettes des bornes et leur fonction.

ÉTIQUETTE DES BORNES	FONCTION
+12V Constant	Tension constante de la batterie de 12 volts. Toujours allumé, quelle que soit la position du commutateur de démarrage. S'éteint lorsque le commutateur d'entreposage est en position Désactivé.
+12V Acc	Alimentation pour accessoires 12 volts commutée. Le circuit s'allume et s'éteint à l'aide du contacteur à clé.
+12V Stereo	Alimentation pour accessoires 12 volts commutée. Le circuit s'allume et s'éteint à l'aide du contacteur à clé. Dédié à la stéréo.
GND	Connexion accessoire négative.

Toujours veiller à ce que tous les accessoires électriques de 12 V soient directement mis à la terre sur la borne négative (-) de la plaquette à bornes. Ne jamais utiliser le châssis ou le corps comme connexion de mise à la terre. Utiliser la borne constante pour les accessoires qui nécessitent une alimentation constante. Utiliser la borne accessoire (ACC) pour les accessoires qui nécessitent une alimentation seulement lorsque la clé de contact est à la position MARCHÉ.



COMMUTATEUR D'ENTREPOSAGE

AVERTISSEMENT

Le commutateur d'entreposage désactive le véhicule en déconnectant le bloc-batterie du moteur.

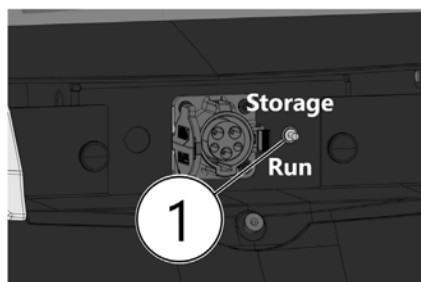
Il ne désactive pas le bloc-batterie. Une TENSION ÉLEVÉE sera présente aux bornes de la batterie.

Une TENSION ÉLEVÉE EST TOUJOURS PRÉSENTE SUR LA BATTERIE.
NE PAS TOUCHER LES BORNES.

Le véhicule GEM est équipé d'un commutateur de batterie situé à côté du port de charge. Pour les batteries standard, le commutateur est un bouton à bascule à deux positions. Pour le bloc-batterie au lithium, le commutateur est un bouton à trois positions.

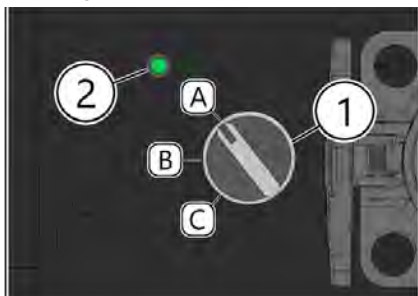
BATTERIES STANDARD

Lorsqu'il est équipé de batteries standard, le GEM dispose d'un commutateur d'entreposage ① situé à côté du port de charge à l'avant du véhicule. La position « UP » place le véhicule en mode d'entreposage. La position « DOWN » permet de charger le véhicule et de le faire fonctionner.

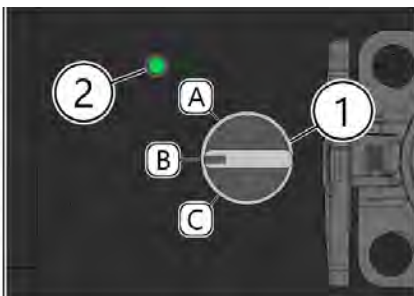


BATTERIES AU LITHIUM

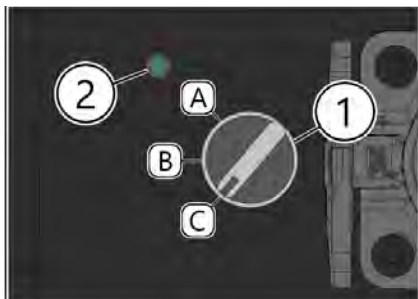
Lorsqu'il est équipé de batteries au lithium, le GEM possède un interrupteur d'alimentation au lithium ① et un indicateur d'état à DEL ② situés à côté du port de charge à l'avant du véhicule. L'interrupteur a trois positions :



Ⓐ Commencer



Ⓑ On



Ⓒ Off

Pour mettre la batterie sous tension pour le fonctionnement du véhicule et la charge :

1. Tourner le commutateur d'alimentation au lithium ① en position START Ⓐ et le maintenir pendant environ trois secondes, jusqu'à ce que le voyant d'état ② s'allume.
2. Relâcher le commutateur d'alimentation en position ON Ⓑ.

Pour mettre la batterie hors tension en vue d'un entreposage ou d'une réparation :

1. Tourner le commutateur d'alimentation au lithium ① en position OFF Ⓒ. La batterie et le voyant d'état s'éteignent.

DÉCONNEXION DE L'ALIMENTATION

1. Placer le véhicule sur une surface sèche, ferme et de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Tourner la clé de contact à la position arrêt (OFF).
4. Ouvrir la porte de charge et mettre le commutateur d'entreposage en position Désactivé.
5. Repérer et déconnecter les connecteurs électriques accessoires (comme une chaufferette ou un pare-brise chauffant).
6. Déconnecter le câble NÉGATIF principal des batteries de traction. Isoler l'extrémité du câble pour s'assurer que le circuit ne peut pas être complété durant l'entretien.

RECONNEXION DE L'ALIMENTATION

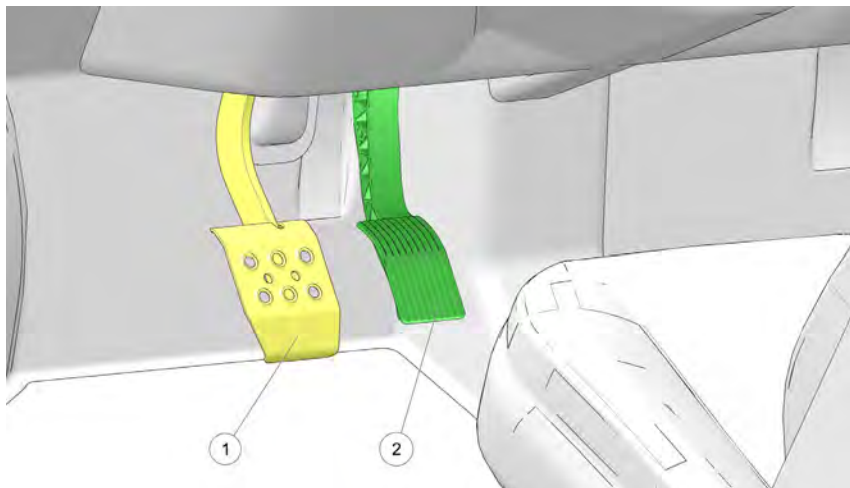
1. Reconnecter le câble négatif aux batteries de traction. Serrer l'écrou au couple de 10,8 N·m.
2. Reconnecter les connecteurs électriques accessoires (le cas échéant).
3. Mettre le commutateur d'entreposage en position MARCHE.



AVERTISSEMENT

Isoler tous les outils utilisés à proximité des batteries afin de prévenir les étincelles ou l'explosion des batteries provoquée par un court-circuit aux bornes ou au faisceau de fils de batterie. Retirer les batteries ou couvrir les bornes exposées d'un matériau isolant.

PÉDALES DE FREIN ET D'ACCÉLÉRATEUR



PÉDALE DE FREIN

La pédale de frein ① se trouve sur le plancher, à gauche de la pédale d'accélérateur ②. Appuyer sur la pédale de frein en direction du plancher pour ralentir ou arrêter le véhicule. Freiner avant de tourner la clé de contact à la position d'allumage.

AVERTISSEMENT

L'utilisation constante des freins (conduire en gardant le pied sur le frein) peut causer la surchauffe et une défectuosité des freins, ce qui peut provoquer un accident et potentiellement entraîner des blessures graves ou la mort. Ne pas conduire en gardant le pied sur la pédale de frein ou en appuyant constamment sur la pédale de frein.

PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

La pédale d'accélérateur ② se trouve sur le plancher, à droite de la pédale de frein. Pour commencer à déplacer le véhicule ou à augmenter sa vitesse, enfoncer progressivement la pédale d'accélérateur vers le plancher. En maintenant la pédale d'accélérateur continuellement enfoncée, on fait accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse maximale.

La pédale d'accélérateur ne fonctionnera que si la clé est à la position MARCHÉ.

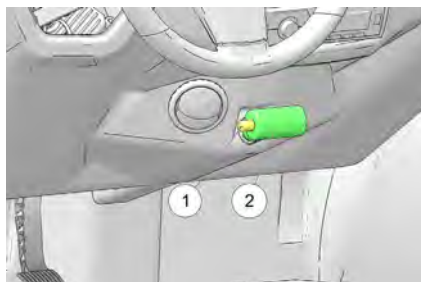
Pour ralentir le véhicule, relâcher la pédale d'accélérateur et freiner. Le moteur électrique fournit une force de freinage supplémentaire lorsque la pédale de frein est enfoncée.

LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Un véhicule en roue libre peut causer des blessures graves. Toujours serrer le frein de stationnement en laissant le véhicule sans surveillance. Retirer la clé du contact afin d'empêcher toute utilisation non autorisée.

Toujours freiner avant de serrer ou desserrer le frein de stationnement. Pour desserrer le frein de stationnement, appuyer et garder enfoncé le levier de désengagement du frein de stationnement ① et mettre le levier en position désengagée. Pour serrer le frein de stationnement, tirer le levier de frein de stationnement ② légèrement vers le haut et le centre du véhicule. Si la clé est mise en position



ARRÊT avant de serrer le frein de stationnement, une alerte retentira. Serrer le frein de stationnement pour désactiver l'alerte.

Quand le frein de stationnement est serré et que le témoin des freins est allumé, le véhicule ne bougera pas.

AVIS

S'assurer de desserrer le frein de stationnement complètement avant de conduire. Autrement, une surchauffe des freins arrière pourrait s'ensuivre.

AVIS

Le frein de stationnement est réglable et doit être vérifié aux intervalles indiqués dans le tableau d'entretien périodique figurant dans le chapitre Entretien. Un concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'aide.

PLAFONNIER

Pour allumer et éteindre les plafonniers, appuyer sur le commutateur ① situé sur le tableau de bord entre les portegobelets.



PORTIÈRES

Des portières accessoires sont disponibles pour tous les modèles.

AVERTISSEMENT

Les portières n'offrent aucune protection structurelle en cas d'accident et ne changent pas les caractéristiques de carrosserie ouverte du véhicule. Les portières offrent une protection seulement contre les conditions climatiques. Toujours porter votre ceinture de sécurité. Le fait de ne pas utiliser les ceintures de sécurité expose le conducteur et les passagers à un plus grand risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident.

RÉGLAGE DU SIÈGE

Les sièges peuvent être avancés ou reculés. Le levier de réglage du siège ① est situé directement sous le siège à l'avant.

1. Déplacer le levier de réglage vers la gauche et glisser le siège à la position désirée.
2. Relâcher le levier.
3. S'assurer que le siège s'enclenche bien en place. Vérifier le loquet du siège en s'asseyant sur le siège et en tentant de le glisser vers l'avant et vers l'arrière.



CEINTURES DE SÉCURITÉ

La conduite de ce véhicule sans porter une ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident ou de freinage brusque. Les occupants *doivent* porter leur ceinture de sécurité en toutes circonstances. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

AVERTISSEMENT

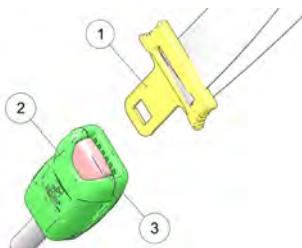
Toujours porter votre ceinture de sécurité. S'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule. Sinon, cela pourrait entraîner un risque de blessures graves ou de mort.

UTILISATION CORRECTE DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce véhicule est équipé de ceintures de sécurité diagonales à trois points d'attache pour tous les occupants. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

Lorsque la clé est mise à la position MARCHE, le témoin lumineux de ceinture

de sécurité s'allumera si la ceinture de sécurité du siège conducteur n'est pas bouclée. Pour régler correctement la ceinture de sécurité, procéder comme suit :



1. Tirer la languette de fixation de la ceinture de sécurité ① vers le bas et en diagonale sur la poitrine vers la boucle ② située sur le rebord intérieur du siège.
2. Glisser la languette de fixation le long de la sangle sur la longueur nécessaire pour que la ceinture passe autour des hanches. La ceinture devrait bien s'ajuster sur les hanches et en diagonale sur la poitrine. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée.
3. Enfoncer la languette de fixation dans la boucle jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.
4. Relâcher la sangle et la ceinture se serre automatiquement.
5. Pour tendre la ceinture abdominale, tirer l'épaulière vers le haut. Pour desserrer la ceinture abdominale si elle est trop serrée, incliner la boucle et allonger légèrement la ceinture en tirant.

6. Pour dégager la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton carré rouge ③ au centre de la boucle. Au besoin, glisser la boucle le long de la sangle pour que la sangle se rentre complètement.

CONSEILS DE SÉCURITÉ RELATIFS AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

- Sur le siège arrière, il est possible qu'il soit difficile de serrer la ceinture abdominale/épaulière sur le dispositif de retenue car la boucle ou la languette de fixation est trop près de l'ouverture de la glissière de la ceinture, sur le dispositif de retenue. Détacher la languette de fixation de la boucle et tourner plusieurs fois la sangle courte à boucle de la ceinture pour la raccourcir. Insérer la languette de fixation dans la boucle avec le bouton de dégagement vers l'extérieur.
- S'il n'est toujours pas possible de serrer la ceinture en utilisant un dispositif de retenue pour siège, ou si le fait de tirer ou pousser sur le dispositif de retenue détend la sangle, détacher la languette de fixation de la boucle, retourner la boucle et insérer de nouveau la plaque dans la boucle. S'il n'est toujours pas possible de bien fixer la ceinture de sécurité, essayer une position de siège différente.

INSPECTION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Vérifier le bon fonctionnement des ceintures de sécurité avant chaque utilisation du véhicule.

1. Enfoncer la languette de fixation dans la boucle jusqu'à ce qu'elle s'encliquette. La languette de fixation doit s'insérer en douceur dans la boucle. Son verrouillage sécurisé est indiqué par un déclic.
2. Appuyer sur le bouton de dégagement rouge du centre de la boucle pour vérifier qu'elle se déverrouille facilement.
3. Tirer complètement sur chaque ceinture de sécurité et vérifier la présence de dommages sur toute sa longueur, incluant coupures, usure, effilochage ou raideur. En cas de dommage quel qu'il soit, ou si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, faire inspecter ou remplacer le système de ceintures de sécurité par un concessionnaire GEM agréé.
4. Pour retirer la saleté et les débris des ceintures de sécurité, utiliser une éponge pour nettoyer les sangles avec de l'eau et du savon doux. Ne pas employer d'agent blanchissant, de teinture ni de détergents ménagers.

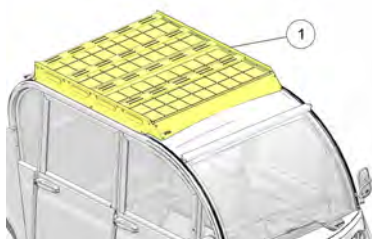
CHAÎNE STÉRÉO (EN OPTION)

Des chaînes stéréophoniques à diverses fonctions sont offertes en option. La chaîne stéréo ① est montée au milieu du tableau de bord. Consulter le manuel d'utilisation de la chaîne stérééo pour tous les détails de son utilisation.



PANNEAU SOLAIRE (EN OPTION)

Le panneau solaire en option ① est fixé sur le toit du véhicule. Consulter le manuel d'utilisation du panneau solaire pour connaître les détails.



AVERTISSEMENT

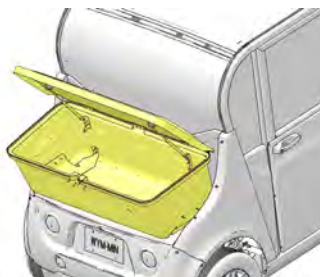
Ne pas empiler d'objets sur le panneau solaire. Ne jamais dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

ACCESSOIRES ARRIÈRE (EN OPTION)

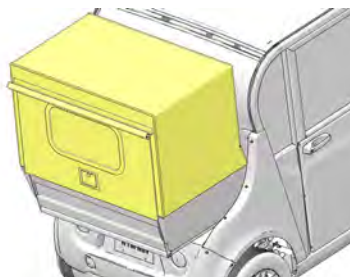
De nombreux accessoires arrière sont offerts en option; deux d'entre eux sont illustrés ci-dessous. Les accessoires arrière sont interchangeables.

1. Retirer le contenu de l'accessoire installé à l'arrière.
2. Retirer les boulons de fixation.
3. Saisir fermement l'accessoire installé à l'arrière et le retirer du véhicule.

Trunkback



Porte-bagages



AVERTISSEMENT

Ne jamais transporter de passager sur un accessoire arrière. Ne pas surcharger un accessoire arrière. Le fait de surcharger le véhicule peut réduire la stabilité et la maniabilité et potentiellement provoquer une perte de contrôle. *Ne jamais excéder le PNBV ni le PNBE du véhicule.* Consulter la page 19.

AVIS

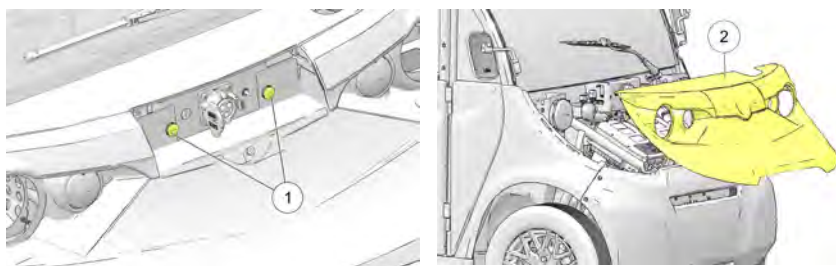
Utiliser seulement des accessoires arrière approuvés pour les véhicules GEM. Les autres accessoires risquent d'endommager le système de verrouillage ou le véhicule et peuvent annuler la garantie.

ENSEMBLE DE POIGNÉES DE MAINTIEN (DE SÉRIE)

Il est possible d'ajouter des poignées de maintien à chaque position de siège pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers du véhicule. Les poignées de maintien intérieures ne sont pas conçues pour retenir les passagers dans le véhicule. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

CAPOT

Retirer le capot pour accéder à la boîte à fusibles, au réservoir de liquide lave-glace (le cas échéant), au sectionneur de branchement et aux connecteurs d'accessoires électriques.



1. Retirer les deux vis du capot ① se trouvant sous la trappe de l'orifice de recharge.
2. En gardant le capot ② parallèle au sol, tirer le capot vers l'avant pour le dégager des œilletons. Soulever avec précaution le capot du véhicule.

PARE-CHOCS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE/ PARE-CHOCS ROBUSTES (EN OPTION)

Les pare-chocs avant chromés visent essentiellement à rehausser l'apparence et protégeront les panneaux de carrosserie contre les bosses et les rayures mineures. Ils n'offrent pas de protection au véhicule en cas de collision frontale.



AVIS

Ne jamais utiliser son véhicule GEM pour pousser. Cela pourrait entraîner des dommages au véhicule.

CHAUFFERETTE/VENTILATEUR (EN OPTION)

Le dispositif de chaufferette sert à fournir de la chaleur dans le véhicule. Le commutateur se trouve sur la console. Placer le commutateur en position chaleur (HEAT). Déplacer le commutateur vers la position ventilateur (FAN) pour ventiler sans chaleur.

PARE-BRISE CHAUFFÉ (EN OPTION)

Le pare-brise chauffant possède des éléments chauffants à l'intérieur de la vitre pour faciliter le désembuage du pare-brise.

Appuyer sur le commutateur de pare-brise chauffant sur la console pour activer les éléments chauffants. Un témoin sur le commutateur s'allume lorsque les éléments chauffent.

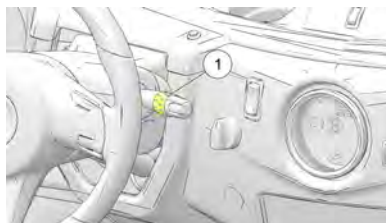
Appuyer de nouveau sur le commutateur pour désactiver les éléments chauffants. Si les éléments chauffants ne sont pas désactivés, ils s'éteindront automatiquement après cinq minutes de fonctionnement.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

LAVE-GLACE (EN OPTION)

tourner le cylindre moleté ① vers l'avant pour activer les essuie-glaces.

Tirer le levier de commande vers le siège conducteur pour activer le lave-glace.
Vérifier fréquemment le niveau du liquide dans le réservoir de lave-glace.



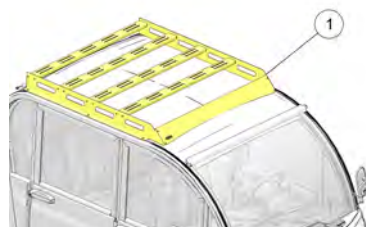
Lorsque le niveau est bas, retirer le bouchon et ajouter du solvant pour pare-brise garantissant une protection jusqu'à -31 °C.

AVERTISSEMENT

Les solvants de lave-glace commercial sont inflammables. Éloigner les étincelles, les flammes et les cigarettes. Manipuler les liquides avec précaution.

GALERIE DE TOIT (EN OPTION)

La galerie de toit en option ① doit être montée sur le toit du véhicule. La galerie de toit est conçue pour supporter jusqu'à 75 lb (34 kg) de cargaison.



La galerie de toit n'augmente pas la capacité de chargement totale du véhicule. Veiller à ce que le nombre total de passagers et le chargement à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ne dépassent pas le PNBV. Consulter la page 27 et la page 22 pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT

- La capacité maximale de la galerie de toit est de 75 lb (34 kg).
- Distribuer le poids uniformément sur le porte-bagages.
- Toujours veiller à ce que la cargaison soit bien sécurisée.
- Le risque de tonneau est accru lors du transport d'une cargaison sur la galerie de toit.

FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas utilisé correctement, une collision, une perte de contrôle, un accident ou un retournement risque de se produire, entraînant des blessures graves ou la mort. Lire et bien comprendre tous les avertissements de sécurité figurant dans la section Sécurité de ce manuel d'utilisation.

INSPECTION AVANT LA CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas utilisé correctement, une collision, une perte de contrôle, un accident ou un retournement risque de se produire, entraînant des blessures graves ou la mort. Lire et bien comprendre tous les avertissements de sécurité figurant dans la section Sécurité de ce manuel d'utilisation.

ÉLÉMENT	REMARQUES	PAGE
Accélérateur	Vérifier le bon fonctionnement.	page 45
Système de freinage/ course de la pédale de frein	Vérifier le bon fonctionnement.	page 67
Liquide de freins	S'assurer que le niveau est adéquat.	page 67
Témoins lumineux/ commutateurs	Vérifier le fonctionnement.	-
Phare	Vérifier le fonctionnement.	page 75
Feu d'arrêt/feu arrière	Vérifier le fonctionnement.	-
Clignotants	S'assurer que tous les clignotants fonctionnent	page 28

FUNCTIONNEMENT

ÉLÉMENT	REMARQUES	PAGE
Rétroviseurs	Ajuster les rétroviseurs pour avoir une vue des côtés et de l'arrière adéquate.	-
Klaxon	Vérifier le fonctionnement.	page 28
Ceintures de sécurité	Vérifier la présence de dommages sur toute la longueur de la ceinture et le fonctionnement approprié des loquets.	page 48
Direction	Vérifier qu'il fonctionne librement.	page 52
Pneus	Vérifier l'état et la pression de gonflage des pneus.	page 71
Loquets (portières/ sièges/dossiers accessoires)	Veiller à ce que tous les loquets soient bien fixés.	-
Batteries	S'assurer que les charges sont complètes, que les niveaux d'eau sont adéquats et que les bornes sont propres.	page 76
Câbles de batterie	Vérifier si l'acheminement des câbles est adéquat et si les connexions sont bien fixées.	page 76
Roues/fixations	Vérifier et s'assurer que les fixations sont serrées.	page 72

PROCÉDURES DE CONDUITE

1. Déconnecter le câble de charge.
2. S'asseoir dans le siège conducteur et boucler la ceinture de sécurité. S'assurer que les passagers sont bien assis et qu'ils ont bouclé leur ceinture de sécurité.
3. Régler les rétroviseurs au besoin.
4. Tourner la clé dans la position DÉMARRAGE et la relâcher en position MARCHÉ.
5. Freiner.
6. Desserrer le frein de stationnement.
7. Déplacer le commutateur de mode de conduite au mode désiré.
8. Observer les alentours et déterminer le trajet.
9. En gardant les deux mains sur le volant de direction, relâcher la pédale de frein et appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur en direction du plancher pour commencer à conduire.
10. Conduire lentement. Pratiquer les manoeuvres ainsi que l'utilisation de l'accélérateur et des freins sur une surface de niveau.
11. Avant de tourner, actionner un clignotant pour avertir les autres usagers de l'intention de tourner.
12. Ne pas transporter un passager avant d'avoir au moins deux heures d'expérience de conduite avec ce véhicule. Autoriser les passagers à prendre place uniquement sur un siège spécifique aux passagers et veiller à ce qu'ils bouclent leur ceinture de sécurité.
13. Pour arrêter le véhicule, relâcher complètement la pédale d'accélérateur et freiner jusqu'à l'arrêt complet.

AVIS

Toujours immobiliser complètement le véhicule avant de changer la position du commutateur de mode de conduite.

14. Serrer le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT

A rolling vehicle can cause serious injury or death. Always set the park brake when leaving the vehicle unattended.

15. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.
16. Recharger les batteries quotidiennement ou après chaque utilisation du véhicule.

CONDUITE EN MARCHÉ ARRIÈRE

Ce véhicule est muni d'une caméra de recul située sur le rétroviseur. Le fonctionnement de la caméra est automatique et il est activé lorsque le commutateur de mode de conduite du véhicule est mis en position de marche arrière.

Suivre les précautions suivantes pour conduire en marche arrière :

1. Toujours vérifier s'il y a des obstacles ou des personnes derrière le véhicule. Toujours inspecter le champ de vision à droite et à gauche avant de faire marche arrière.
2. Éviter de faire marche arrière sur les pentes.
3. Reculer lentement.
4. Freiner *légèrement* pour s'arrêter.
5. Éviter de prendre des virages serrés.
6. Ne jamais accélérer soudainement.

CONDUITE SUR SURFACES GLISSANTES



AVERTISSEMENT

Un dérapage ou un glissement peut provoquer une perte de contrôle ou un retournement (si la traction des pneus se rétablit inopinément). En conduisant sur des surfaces glissantes, réduire la vitesse et redoubler de prudence pour minimiser les risques de perte de contrôle causée par un dérapage ou un glissement. Ne pas conduire sur des surfaces excessivement glissantes.

En conduisant sur des surfaces glissantes telles un pavé humide ou glacé ou du gravier meuble, prendre les précautions suivantes :

1. Ne pas conduire sur des surfaces excessivement glissantes.
2. Ralentir avant de conduire sur une surface glissante.
3. Éviter les virages brusques et serrés pouvant causer un dérapage.
4. En cas de dérapage, tourner le volant dans la direction du dérapage. *Ne jamais freiner pendant un dérapage.*
5. Le freinage par récupération peut augmenter le risque de perte de traction.

STATIONNEMENT DU VÉHICULE

1. A Freiner. Arrêter le véhicule sur une surface de niveau.
2. Lors du stationnement à l'intérieur d'un garage ou autre bâtiment, s'assurer que le local est suffisamment aéré et que le véhicule se trouve à l'écart de toute source de flammes ou d'étincelles, y compris tout appareil comportant une veilleuse.
3. Déplacer le commutateur de mode de conduite au point mort.
4. Serrer le frein de stationnement.
5. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT. Retirer la clé du contact afin d'empêcher toute utilisation non autorisée.

STATIONNEMENT SUR UNE PENTE

1. Freiner.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Placer le sélecteur de direction au point mort (N).
4. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.

Éviter le stationnement sur une pente si possible. Si cela est inévitable, suivre les précautions suivantes :

- En stationnant dans un espace libre, toujours caler les roues du côté descendant de la pente après avoir coupé le contact.
- En stationnant en parallèle dans une courbe, rapprocher le véhicule de la courbe. Si le devant du véhicule est orienté dans le sens descendant d'une pente, tourner le volant de direction vers la courbe. Le devant des pneus avant doit être tourné vers la courbe. Si le devant du véhicule est orienté dans le sens montant d'une pente, tourner le volant de direction à l'opposé de la courbe. La partie arrière des pneus avant doit être orientée vers la courbe.
- Serrer le frein de stationnement.

REMORQUAGE DES CHARGES

Ce véhicule est conçu pour transporter ou remorquer des poids spécifiques. Toujours lire et comprendre les avertissements sur la répartition des charges figurant sur les étiquettes d'avertissement. Consulter la section Étiquettes de sécurité et emplacements dans le chapitre Sécurité.

La charge totale (conducteur, passager, accessoires, charge et poids exercé sur l'attelage) ne doit pas dépasser la capacité pondérale maximale du véhicule. Toujours prendre les précautions suivantes pour le remorquage :

1. Ne jamais dépasser un poids de flèche d'attelage de 68 kg sur le support de remorquage.
2. Ralentir pendant les remorquages. Lors du remorquage d'une remorque, la distance de freinage est plus grande.
3. Ne pas remorquer un poids supérieur à celui recommandé pour le véhicule.
4. Ne pas accrocher la remorque ailleurs que sur le support d'attelage de remorque. Ne pas accrocher la remorque à un autre endroit sur le véhicule.



AVERTISSEMENT

- L'attelage n'est pas équipé pour le remorquage sur route; ne pas l'utiliser sur les routes publiques.
- Ne pas dépasser 10 mi/h lors du remorquage.
- Poids maximal de la remorque : 1 100 lb (499 kg)
- Poids vertical maximal de l'attelage : 150 lb (68 kg)
- Ne pas dépasser le PNBV.

TRANSPORT DU VÉHICULE

CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT

La répartition du poids de la cargaison chargée sur la remorque est importante, et elle aura un impact sur le maniement du véhicule en cours de route. Veiller à ce que le poids de la cargaison soit distribué correctement et que la remorque n'a pas trop de poids à l'avant, à l'arrière ni sur les côtés.

Toujours se faire aider par un observateur si l'on ne se sent pas à l'aise pour charger le véhicule tous seul. Une cale de roue ou un marqueur peut aussi s'utiliser pour savoir à quelle distance de l'avant de la remorque on stationnera le véhicule.



AVERTISSEMENT

Lors du chargement ou du déchargement d'un véhicule sur une remorque, toujours porter un équipement de protection adéquat.

CHARGE UTILE MINIMALE

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrimer la charge correctement. Ne pas sécuriser une charge correctement peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Les dispositifs d'arrimage, comme les sangles d'arrimage, sont fabriqués de façon à soutenir une charge qui peut s'appliquer pendant l'utilisation normale. Ceci s'appelle la charge utile minimale.

TYPE DU VÉHICULE	CHARGE UTILE D'ARRIMAGE MINIMALE
Tous les véhicules	1 497 kg

TRANSPORT DU VÉHICULE

Suivre ces procédures pour le transport du véhicule

AVIS

Ne pas remorquer un véhicule GEM à l'aide d'un véhicule à moins qu'il ne soit sur une remorque. Une défectuosité du véhicule résultant de son remorquage avec un diabolo annulera la garantie.

1. Charger le véhicule correctement sur la remorque ou le véhicule de remorquage.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Tourner la clé de contact à la position d'arrêt et la retirer pour ne pas la perdre lors du transport.
4. Vérifier que tous les sièges sont fixés correctement et bien serrés.
5. Bien arrimer le véhicule et fermer les portières arrière accessoires (le cas échéant).

AVERTISSEMENT

Pendant le transport, la charge et d'autres pièces non attachées peuvent tomber hors du véhicule. Avant le transport, bien arrimer ou retirer toutes les charges du véhicule, et vérifier si des pièces du véhicule sont lâches.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser les capacités maximales du véhicule de remorquage ni de la remorque lors du transport. Consulter les spécifications du véhicule de remorquage et de la remorque.

AVERTISSEMENT

Pendant le transport du véhicule dans une remorque non couverte, le véhicule doit être DIRIGÉ VERS L'AVANT. En cas de non-conformité, la circulation d'air, les vibrations ou d'autres facteurs peuvent provoquer la séparation du toit du véhicule et causer un accident entraînant des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est transporté dans une remorque non couverte et s'il est équipé de portières rigides, abaisser toutes les fenêtres.

6. Au moyen de sangles ou de cordes de charge utile adéquate, arrimer le véhicule à la remorque en utilisant les points d'arrimage désignés (avant et arrière). Les sangles doivent être fixées solidement et de manière à procurer le soutien dans le sens vertical et dans le sens latéral. Veiller à ce qu'elles soient

suffisamment tendues pour compresser la suspension et empêcher le véhicule de bouger pendant le transport. Ne pas permettre aux sangles de toucher quelque autre partie de la remorque ni de la charge lorsqu'elles sont fixées.

ATTENTION

Toujours utiliser les points d'arrimage mis à disposition. Ne pas utiliser les points d'arrimage de véhicule mis à disposition pourrait conduire à la défaillance des composants ou à un usage excessif des sangles d'arrimage.

AVERTISSEMENT

Toujours sécuriser le véhicule à l'aide d'au moins quatre sangles lors du remorquage. Utiliser deux sangles à l'avant et deux à l'arrière.

AVERTISSEMENT

Ne jamais arrimer le véhicule à l'aide de chaînes.

AVERTISSEMENT

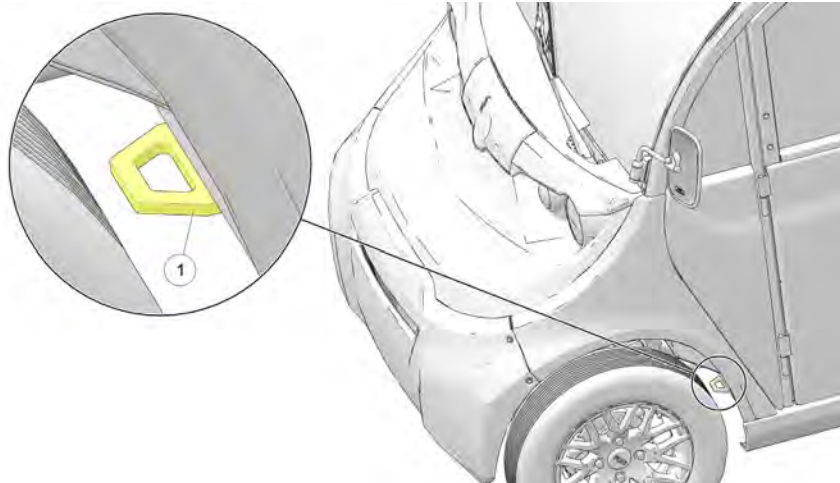
Ne jamais fixer d'attaches sur toute partie de la carrosserie en plastique ou à des composants du panneau de plancher.

AVERTISSEMENT

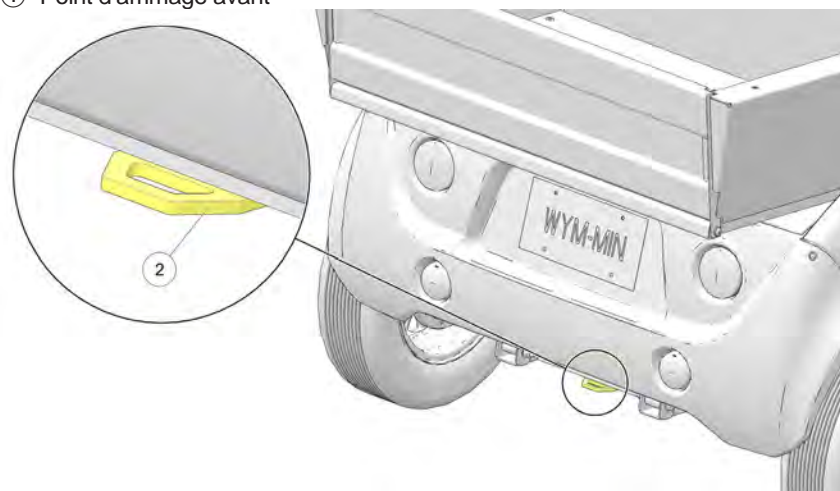
Ne pas disposer de sangle de manière à ce qu'elle touche quelque bord tranchant. Les bords tranchants risquent d'endommager les sangles pendant le transport.

7. Inspecter le véhicule et la remorque de temps à autre pendant le déplacement. Ajuster la charge et les sangles au besoin pour s'assurer que la charge ne peut pas changer de position ni tomber de la remorque ou du véhicule de remorquage.

EMPLACEMENTS DE POINTS D'ARRIMAGE



① Point d'arrimage avant



② Points d'arrimage arrière

ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

 AVERTISSEMENT

Pour faire l'entretien du véhicule, toujours porter des lunettes de sécurité ou une protection oculaire approuvée. Porter un écran facial intégral et des gants pour travailler sur ou autour des batteries et des connecteurs électriques. Toujours utiliser des outils isolés pour travailler sur ou près des batteries. Si ces directives ne sont pas suivies, cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

AVIS

Les connexions et les composants électriques peuvent subir des dommages s'ils sont débranchés avant la déconnexion du sectionneur de branchement.

 AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et la borne négative du bloc-batterie principal. Consulter Sectionneur de branchement dans le chapitre Caractéristiques et commandes.

Un entretien périodique minutieux permettra d'assurer la sécurité et la fiabilité du véhicule. Inspecter, nettoyer, lubrifier, régler et remplacer les pièces selon le besoin. Lorsqu'une inspection indique la nécessité de remplacer des pièces, toujours utiliser des pièces de rechange GEM authentiques, disponibles auprès d'un concessionnaire GEM agréé.

Consigner l'entretien et les réparations dans le registre d'entretien figurant à la fin du manuel.

AVIS

L'entretien et les réglages sont importants pour le bon fonctionnement du véhicule. Si les procédures sécuritaires de réglage et de réparation ne sont pas familières, un concessionnaire GEM agréé peut effectuer ces travaux.

ENTRETIEN

ENTRETIEN MENSUEL	CONSULTER
Vérifier les connexions des câbles et des bornes.	page 85
Vérifier que l'isolant n'est pas usé et que les fils ne sont pas effilochés.	page 85
Vérifier la barre de retenue des batteries pour s'assurer que les batteries sont bien immobilisées.	page 85
Vérifier l'état d'usure et la pression de gonflage des pneus.	page 79
Vérifier le bon couple des roues après les premiers 160 km de roulement, et après les premiers 160 km chaque fois qu'une roue a été retirée.	page 81
Permuter les roues chaque 8 000 km, ou plus fréquemment, s'il y a lieu.	page 82
Vérifier si le niveau du liquide de freins est approprié dans le réservoir de liquide de frein.	page 75
Vérifier si les conduites de frein présentent des fuites..	-
Vérifier le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.	page 54
Vérifier le bon fonctionnement des phares, du klaxon, des clignotants, de l'essuie-glace et des feux d'arrêt.	-
Vérifier le jeu du volant de direction.	page 74

INSPECTION DU VOLANT DE DIRECTION

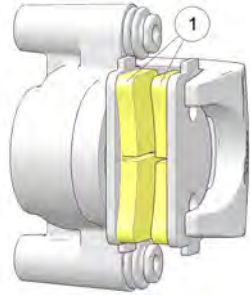
Vérifier que le volant de direction possède le jeu spécifié et fonctionne sans à-coups aux intervalles indiqués dans le tableau d'entretien périodique.

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Braquer légèrement vers la gauche et la droite. Il doit y avoir un jeu de garde de 20 à 25 mm au niveau de la jante extérieure du volant de direction.
3. En cas de jeu de garde excessif, de bruits suspects, de résistance ou de « grippage » du volant de direction, faire inspecter le système de direction par un concessionnaire GEM agréé.

FREINS

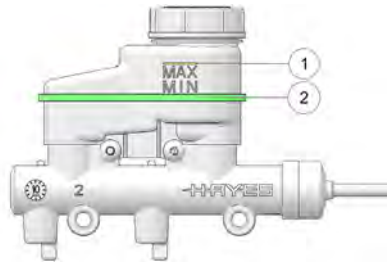
INSPECTION DES FREINS

1. Vérifier si le système de freinage présente des fuites de liquide.
2. Vérifier si la commande de la pédale de frein présente une course excessive ou est spongieuse.
3. Vérifier si les plaquettes de frein sont usées, endommagées ou desserrées.
4. Vérifier l'usure de la cannelure du disque de frein et des plaquettes.
5. Changer les plaquettes lorsqu'elles sont usées jusqu'à une épaisseur de 0,762 mm ①.



LIQUIDE DE FREINS

Inspecter le système de freinage régulièrement. Inspecter le niveau du liquide de freins avant chaque randonnée. Si le niveau de liquide baisse entre les vérifications, ajouter du liquide de freins au besoin. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien.



1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrir le capot. Le réservoir de liquide de freins se trouve du côté conducteur du véhicule, au-dessus et à l'arrière du pneu avant.
3. Vérifier le niveau du liquide de freins dans le réservoir. Il doit se situer entre les repères supérieur (MAX) ① et inférieur (MIN) ②.
4. Si le niveau de liquide est en dessous du repère supérieur, ajouter du liquide de freins jusqu'à ce qu'il atteigne le repère supérieur (MAX).
5. Appuyer fermement sur la pédale de frein pendant quelques secondes et vérifier qu'il n'y a pas de fuites de liquide aux raccords.

Changer le liquide de freins tous les deux ans ou au besoin s'il devient contaminé, si son niveau tombe au-dessous du minimum, ou si le type et la marque du liquide dans le réservoir ne sont pas connus. Toujours utiliser du liquide de freins DOT 4.

AVERTISSEMENT

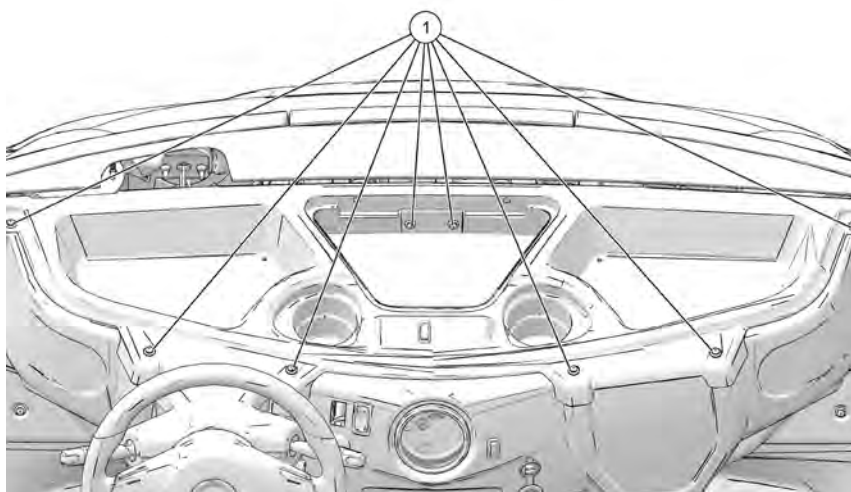
Après avoir ouvert un bidon de liquide de frein, toujours jeter le liquide inutilisé. Ne jamais stocker ou utiliser un bidon partiel. Le liquide de frein est hygroscopique, ce qui signifie qu'il absorbe rapidement l'humidité de l'air. L'humidité fait baisser la température d'ébullition du liquide de frein, ce qui peut entraîner un évanouissement précoce des freins et un risque d'accident ou de blessure grave.

AVIS

Il est possible que le liquide de freins endommage les surfaces peintes et finies. Faites attention lors du remplissage du réservoir de liquide de freins.

RETRAIT/INSTALLATION DU TABLEAU DE BORD SUPÉRIEUR

Certaines procédures d'entretien nécessitent le retrait de la partie supérieure du tableau de bord pour accéder aux composants.



1. Retirer les huit (8) rivets à pression en plastique ① qui retiennent le tableau de bord au châssis. Deux de ces rivets se trouvent à l'intérieur de la boîte à gants.
2. Lever légèrement le tableau de bord et déconnecter toutes les connexions de commutateur situées entre les porte-gobelets.
3. Retirer délicatement le tableau de bord du véhicule.
4. Inverser cette procédure pour réinstaller le tableau de bord.

FUSIBLES ET RELAIS

En cas de pannes électriques non reliées aux batteries, un fusible peut nécessiter un remplacement. Localiser et corriger tout court-circuit qui aurait pu faire griller le fusible, ensuite remplacer le fusible. Consulter un concessionnaire agréé GEM si un relais ou une diode semble nécessiter un remplacement.

Retirer le capot pour accéder au centre de fusibles de 12 V ①, au centre de fusibles de 48 V ② et au centre de fusibles de forte intensité ③.



①

BMS 5A	BMS 5A	LIGHTING 5A	START RELAY	CHASSIS RELAY 1
CHASSIS 1 30A	WIPER 10A	HEADLIGHT 5A		
BCU 10A	ACC 15A	INT LIGHT 5A	REV LIGHT RELAY	CHASSIS RELAY 2
CHASSIS 2 30A	REV LIGHT 5A	STEREO 20A		
EPS PWR 30A	HORN 10A	EPS COMM 5A		

②

PRIMARY DCDC 15A	START 5A	SECONDARY DCDC 15A
---------------------	-------------	-----------------------

③

MAIN 12V 40A	

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et la borne négative du bloc-batterie principal. Consulter la section Sectionneur de branchement dans le chapitre Caractéristiques et commandes.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES FUSIBLES ET RELAIS

FUSIBLES DE 12 V STANDARD		
APPLICATION	CALIBRE	EMPLACEMENT
BMS, COMMUNICATIONS EPS, feux	5 A	Boîte à fusibles de 12 V
BCU, Klaxon, Essuie- glace	10 A	Boîte à fusibles de 12 V
ACC	15 A	Boîte à fusibles de 12 V
Stéreo	20 A	Boîte à fusibles de 12 V
Châssis 1, Châssis 2, ALIMENTATION EPS	30 A	Boîte à fusibles de 12 V

FUSIBLES DE 12 V OPTIONNELS		
APPLICATION	CALIBRE	EMPLACEMENT
Feu de balisage	7,5 A	Faisceau de feu de balisage
Feu de sécurité	7,5 A	Faisceau de feu de sécurité
Stéreo	10 A	Faisceau de chaîne stéreo
Éclairage sous le tableau de bord	10 A	Faisceau de feu de sécurité sous le tableau de bord
EPS	30 A	Faisceau EPS

FUSIBLE À HAUTE INTENSITÉ STANDARD

APPLICATION	CALIBRE	EMPLACEMENT
Fusible en ligne de 12 V	Fusible JCASE 40 A/32 V	Coffret à fusibles haute intensité

FUSIBLES DE 48 V STANDARD

APPLICATION	CALIBRE	EMPLACEMENT
Commutateur de démarrage	5 A	Boîte à fusibles de 48 V
CC-CC primaire	15 A	Boîte à fusibles de 48 V
CC-CC secondaire	15 A	Boîte à fusibles de 48 V

FUSIBLES DE 48 V OPTIONNELS

APPLICATION	CALIBRE	EMPLACEMENT
Élément chauffant	30 A	Faisceau de chaufferette
Dégivrage	30 A	Faisceau de dégivrage

AVIS

Ne pas utiliser des fusibles de 12 V pour les applications de 48 V. Ne pas utiliser des fusibles de 48 V pour les applications de 12 V. Toujours installer les fusibles comportant l'intensité de courant recommandée pour prévenir des dommages au système électrique.

PNEUS

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite du véhicule avec des pneus usés, incorrectement gonflés, non-standard ou incorrectement installés a une incidence sur la maniabilité du véhicule, et peut entraîner des blessures graves ou la mort. Toujours suivre toutes les procédures d'entretien des pneus décrites dans ce manuel et sur les étiquettes sur le véhicule. Toujours utiliser des pneus de même taille et de même type que ceux d'origine lors du remplacement.

PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT

Une pression des pneus incorrecte peut causer la perte de contrôle et entraîner des blessures graves ou la mort.

Il est essentiel que la pression des pneus soit correcte pour une utilisation sécuritaire et confortable du véhicule. Vérifier la pression des pneus quotidiennement, ou avant chaque utilisation du véhicule. Pour vérifier les pressions des pneus recommandées, consulter l'étiquette du fabricant sur le véhicule ou la section Spécifications.

AVIS

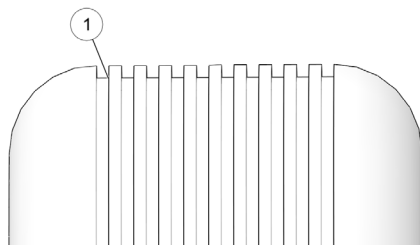
Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, toujours remettre en place le capuchon de la valve de gonflage (le cas échéant). Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans la valve de gonflage, ce qui risquerait de l'endommager.

PROFONDEUR DE SCULPTURE DE PNEU

Une usure accélérée des pneus peut indiquer un alignement incorrect des roues ou de mauvaises habitudes de conduite. Un concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'aide.

Permuter les roues chaque 8 000 km, ou plus fréquemment, s'il y a lieu.

Toujours remplacer les pneus lorsque la profondeur de sculpture est à une épaisseur de 3 mm ou moins. ①



COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE



Inspecter les articles ci-dessous de temps à autre pour s'assurer qu'ils sont serrés, et lorsqu'ils ont été desserrés pour l'entretien. Ne pas lubrifier le pivot et l'écrou de roue.

Vérifier le bon couple des roues après les premiers 160 km de roulement, et après les premiers 160 km chaque fois qu'une roue a été retirée.

- ① Roues en acier de 14 po : 85,4 N·m
- ② Jantes en aluminium moulé de 14 po : 85,4 N·m
- ③ Jantes en aluminium moulé de 16 po : 85,4 N·m

RETRAIT DES ROUES

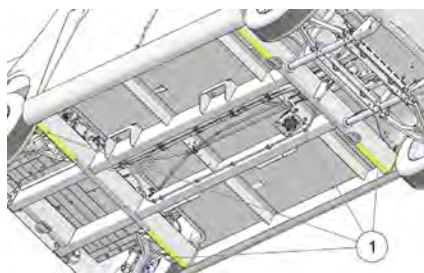
AVERTISSEMENT

La chute d'un véhicule peut causer des blessures graves ou la mort. Ne jamais exposer toute partie de son corps sous un véhicule élevé. Pour accéder au-dessous du véhicule, utiliser des supports de chandelles pour automobile pour supporter le véhicule sur une surface ferme, de niveau. Un concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'aide.

1. Placer le véhicule sur une surface sèche, ferme et de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.
4. Placer des cales contre l'avant et l'arrière du pneu diagonalement opposé à la position de levage. Par exemple, si le pneu avant droit doit être changé, caler la roue arrière gauche.
5. Utiliser un cric d'atelier de petite taille ou un cric ciseaux à bas profil uniquement. Soulever sur le côté du véhicule seulement, sur la glissière de châssis principal, au point où le support du bac ou du panneau de plancher et la glissière de châssis principal sont soudés ①. Autres emplacements : le longeron de châssis arrière et le centre de la traverse avant.
6. Retirer les écrous de roue et les rondelles coniques (véhicules avec roues en acier installées en usine).
7. Retirer la roue.

AVIS

Le levage du véhicule sur un cric à partir de tout emplacement autre que les points de levage prévus peut causer d'importants dommages au châssis ou à la carrosserie du véhicule.



INSTALLATION DES ROUES

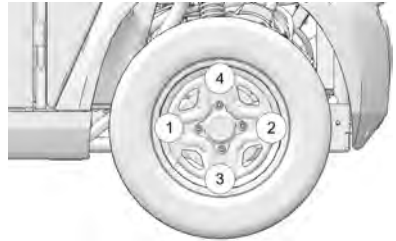
AVERTISSEMENT

Une mauvaise installation des roues peut user les pneus et nuire à la maniabilité du véhicule, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. Toujours s'assurer que les écrous sont serrés au couple spécifié. Ne pas toucher aux écrous d'essieu qui comportent une goupille fendue. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien.

AVIS

Afin de garantir que les rondelles sont entièrement enfoncées dans le cône de roue, utiliser son autre main pour positionner et centrer la roue, au besoin.

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre la roue à la bonne position sur le moyeu. Veiller à ce que la valve de gonflage soit dirigée vers l'extérieur et que la flèche de rotation pointe dans le sens de la marche avant.
3. Installer les écrous de roues et les serrer à la main. Pour les véhicules avec roues en acier, installer des rondelles coniques, et installer ensuite des écrous de roue neufs. Serrer les écrous légèrement à l'aide d'outils manuels.
4. Abaisser le véhicule au sol avec précaution.
5. Serrer les écrous de roue au couple spécifié en suivant la séquence croisée illustrée.



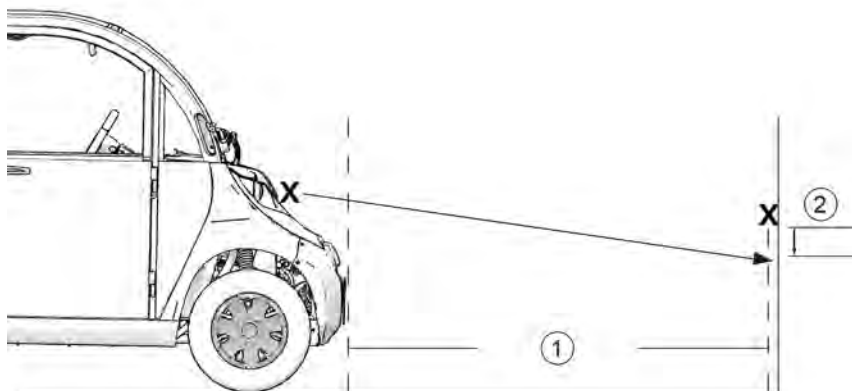
FEUX

Un éclairage inadéquat peut réduire la visibilité durant la conduite. Les verres des phares et du feu arrière deviennent sales pendant la conduite normale. Nettoyer fréquemment les feux et remplacer immédiatement les ampoules grillées. Ne pas utiliser ce véhicule de nuit ni en conditions de faible éclairage avant d'avoir remplacé le phare. Toujours vérifier que les feux sont réglés correctement pour avoir la meilleure visibilité.

REPLACEMENT DU PHARE, DES CLIGNOTANTS ET DES FEUX D'ARRÊT

Si un clignotant à DÉL se révèle défectueux, il est nécessaire de remplacer l'ensemble en entier. Votre concessionnaire agréé GEM peut s'occuper de l'entretien.

RÉGLAGE DU FAISCEAU DE PHARE



1. Garer le véhicule sur une surface de niveau, avec le phare à environ 7,6 m du mur ①.
2. Mesurer la distance du sol au centre du phare et tracer un repère sur le mur à la même hauteur.
3. Freiner. Mettre la clé en position MARCHE. Allumer les phares.
4. Noter la hauteur du phare. La partie la plus intense du faisceau de phare doit se trouver à 20 cm au-dessous du repère placé sur le mur ②. Le conducteur doit être assis sur le siège pendant cette étape.
5. S'il est nécessaire de régler un phare, repérer la vis de réglage sous le capot ou par le passage de roue.
6. Desserrer la vis de réglage de phare, régler le phare, puis resserrer la vis.
7. Répéter les étapes 4 à 6 jusqu'à ce que l'ampoule soit réglée correctement.

BATTERIES

DANGER

La tension présente dans le bloc-batterie est suffisante pour causer la mort par électrocution. À l'exception des inspections à la batterie, ne jamais tenter de réparer un système d'entraînement électrique, y compris le bloc-batterie, à moins d'avoir suivi une formation adéquate sur l'entretien des systèmes électriques. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.

AVERTISSEMENT

Les bornes, les bornes de batterie et les composants reliés contiennent du plomb et des composés de plomb qui sont des produits chimiques identifiés comme pouvant potentiellement causer le cancer et nuire à la fertilité. Toujours se laver les mains après avoir touché ou manipulé des batteries.

AVERTISSEMENT

Le fait de charger une batterie endommagée peut causer des blessures graves. Ne jamais tenter de charger une batterie gelée ou bombée. Disposer de la batterie de façon appropriée et installer une nouvelle batterie.

AVERTISSEMENT

L'électrolyte de la batterie est toxique. Il contient de l'acide sulfurique. Tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements peut causer de graves brûlures.

Antidote :

Externe : Rincer à grande eau.

Interne : Boire de grandes quantités d'eau ou de lait. Boire ensuite du lait de magnésie, un oeuf battu ou de l'huile végétale. Appeler un médecin immédiatement.

Yeux : Rincer à grande eau pendant 15 minutes et demander rapidement des soins médicaux.

Les batteries produisent des gaz explosifs. Éloigner les étincelles, les flammes, les cigarettes, etc. Aérer lors de la charge ou de l'utilisation de la batterie dans un endroit clos. Toujours se protéger les yeux lors du travail à proximité d'une batterie. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CONFIGURATIONS DES BATTERIES DE TRACTION

AVIS

Avant d'accéder aux batteries, veiller à ce que tout fil ou élément métallique soient dégagés du compartiment des batteries afin de prévenir un court-circuit dans le système électrique.

Il existe plusieurs configurations de bloc-batterie pour les véhicules GEM.

- Quatre batteries d'accumulateurs au plomb de 12 V
- Huit batteries d'accumulateurs au plomb de 6 V
- Bloc-batterie au lithium-ion à module simple
- Bloc-batterie au lithium-ion à module double

EMPLACEMENTS DES BATTERIES DE TRACTION

Pour accéder au bloc-batterie, retirer tout accessoire installé à l'arrière sur le véhicule. Consulter la page 56. Retirer les fixations du couvercle d'accès au bloc-batterie et enlever le couvercle.

TOUTES LES CONFIGURATIONS DES BATTERIES	
MODÈLE	EMPLACEMENT
GEM e2	Sous le compartiment arrière
GEM e4	Sous le compartiment arrière
GEM e6	Sous le compartiment arrière
GEM el XD	Sous le compartiment de plate-forme arrière

INSPECTIONS/ENTRETIEN DES BATTERIES

AVERTISSEMENT

Ne pas travailler à l'intérieur ou à proximité du compartiment de la batterie ou sur tout autre composant électrique du véhicule pendant la charge des batteries.

Avant d'effectuer l'entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher l'alimentation électrique. Voir « Déconnexion de l'alimentation » la page 50 pour plus d'informations. Cette opération met le véhicule hors service en déconnectant le bloc-batterie du moteur. Il ne désactive pas le bloc-batterie. Une TENSION ÉLEVÉE sera présente aux bornes de la batterie. Une TENSION ÉLEVÉE EST TOUJOURS PRÉSENTE SUR LA BATTERIE. NE PAS TOUCHER LES BORNES DE LA BATTERIE.

VÉRIFICATION DES CONNEXIONS DES BATTERIES

AVERTISSEMENT

La manipulation incorrecte de câblage, de batteries ou de systèmes de commande sous haute tension peut entraîner des blessures graves ou fatales par électrocution. Réserver l'accès ou la réparation des câblages, blocs-batteries et systèmes associés sous haute tension uniquement à des techniciens GEM qualifiés.

Inspecter et nettoyer les connexions de borne de batteries mensuellement. Éliminer avec précaution la corrosion à l'aide d'une brosse métallique rigide. Enduire les bornes de batterie de graisse diélectrique ou de gelée de pétrole. À l'aide d'une clé isolée, serrer les boulons à un couple de 10,8 N·m.

VÉRIFICATION DES CÂBLES ET DU FILAGE DES BATTERIES

Vérifier le compartiment des batteries à la recherche de tout signe d'isolation sée, de câbles effilochés ou d'extrémités endommagées. Au besoin, consulter son concessionnaire GEM agréé ou toute autre personne qualifiée pour une vérification.

AVERTISSEMENT

Si les extrémités du câble de la batterie sont endommagées ou corrodées, il faut les remplacer ou les nettoyer au besoin. Dans le cas contraire, elles risqueraient de surchauffer durant l'utilisation, de provoquer un incendie pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

VÉRIFICATION DES BARRES DE RETENUE DES BATTERIES

Les barres de retenue des batteries doivent être bien ajustées pour empêcher les batteries de bouger pendant le déplacement du véhicule, mais pas trop serrées au point de fissurer ou de déformer le bac des batteries. Serrer les fixations à un couple de 13 N·m.

REMPACEMENT DE LA BATTERIES

AVERTISSEMENT

Une mauvaise manutention des batteries et des composants électriques peut causer des blessures graves ou la mort. Ne pas tenter de retirer les batteries ou les câbles de batteries. Les bornes des batteries sont identifiées sur le bac de batterie comme positive (+) et négative (-). Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.

Avec des soins appropriés et un bon entretien conforme à ce qui est indiqué dans ce Manuel d'utilisation, il est possible de maximiser la durée utile de la batterie mais, la batterie atteindra éventuellement la fin de sa durée utile. Quand le remplacement des batteries s'impose, un concessionnaire GEM agréé peut aider.

AVIS

Afin de prévenir tout dommage au système électrique du véhicule, en remplaçant des batteries, s'assurer que les batteries de rechange sont du même type et de la même marque que les batteries d'origine fournies avec le véhicule.
vehicle to prevent damage to the vehicle's electrical system.

ENTRETIEN DES BATTERIES DURANT L'ENTREPOSAGE

Lorsque le véhicule ne sera pas utilisé pendant une période de dix jours ou plus, suivre une des procédures d'entreposage des batteries apparaissant dans le tableau suivant.

AVIS

Toujours utiliser le commutateur d'entreposage si le véhicule demeure inactif pendant une période prolongée. Consulter la page 48 pour plus de détails sur le commutateur d'entreposage.

OPTIONS D'ENTREPOSAGE DES BATTERIES

PÉRIODE D'ENTREPOSAGE	PROCÉDURE DE CHARGE
Moins de dix jours	Effectuer une pleine charge des batteries, stationner le véhicule et couper le contact. La batterie perdra une partie de sa charge pendant ce temps.
10 jours à 24 semaines	Laisser le chargeur connecté. Consulter la section Batteries dans le chapitre Caractéristiques et commandes.
Indéfiniment ou inconnue	Déconnecter le chargeur et prévoir des charges mensuelles.

NETTOYAGE DES BATTERIES

- Éliminer la corrosion à l'aide d'une brosse métallique rigide.
- Laver les bornes et le dessus des batteries avec une solution de 15 mL (une cuillerée à table) de bicarbonate de soude dans une tasse d'eau. Bien rincer à l'eau du robinet et sécher avec des chiffons d'atelier propres.
- S'assurer que les bornes de batterie sont serrées. Utiliser une clé isolée pour serrer les bornes au besoin.
- Laisser sécher les bornes de batterie, les enduire ensuite de graisse diélectrique ou de gelée de pétrole, ou les vaporiser d'un produit anticorrosion pour batteries.

NETTOYAGE ET ENTREPOSAGE

NETTOYAGE DES PARE-BRISE, GLACES ET PAN-NEAUX SOLAIRES

Éliminer la poussière et la saleté normales à l'aide d'un produit ménager liquide pour le nettoyage des vitres. Pour retirer l'huile, la graisse ou le goudron de route, utiliser de l'isopropanol, puis laver ces surfaces avec de l'eau. Les essuyer délicatement avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

AVIS

Faire très attention lors du nettoyage des surfaces en acrylique car elles risquent d'être rayées ou endommagées. Ne pas utiliser ni un nettoyant contenant un abrasif, ni une combinaison nettoyant et cire, ni un solvant contenant de l'alcool éthylique ou méthylique. Ne pas utiliser de produits contenant de l'ammoniaque, des savons ou abrasifs. Ne jamais utiliser d'essence ou de solvant de nettoyage. Ces produits rayeraient ou détruiraient les surfaces en acrylique.

NETTOYAGE DES SIÈGES

AVERTISSEMENT

Faire le nécessaire pour que de l'eau n'imprègne pas les coutures ni le reste du siège.

Ne pas utiliser de produits chimiques puissants.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif pour éliminer de la saleté ou des débris.

Frotter les sièges d'un mouvement circulaire, éliminer la saleté excessive à l'aide d'un chiffon propre et humide et de l'eau tiède. Les substances comme le goudron, l'asphalte et autres saletés laisseront des taches si elles ne sont pas retirées rapidement. Utiliser un chiffon propre et un nettoyant pour vinyle de type solvant, puis laver soigneusement l'endroit souillé avec un chiffon humide et un savon liquide doux. Terminer en rinçant à l'eau froide. Finir de sécher à l'aide d'une serviette.

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Utiliser un savon liquide doux et de l'eau tiède pour nettoyer l'intérieur. Éliminer le savon ou les dépôts à l'aide d'un chiffon propre et humide.

AVIS

Ne pas vaporiser à l'intérieur de votre véhicule. Les liquides risquent d'endommager les composants électriques. Manipuler les liquides avec précaution. Ne pas vaporiser d'eau directement sur les consoles supérieures ou inférieures.

Ne pas utiliser d'eau sous forte pression sur les sièges ni les autres composants intérieurs.

CONSEILS POUR L'ENTREPOSAGE

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Effectuer les réparations nécessaires et nettoyer le véhicule tel que recommandé.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DES LIQUIDES

Vérifier les niveaux des liquides. Ajouter ou remplacer les liquides aux intervalles recommandés. Remplacer le liquide de freins tous les deux ans ou au besoin si le liquide semble noirci ou contaminé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Chaque fois qu'un véhicule est stationné pendant plus de dix jours, suivre les procédures d'entreposage recommandées :

1. Effectuer les réparations nécessaires et nettoyer le véhicule. Consulter la page 90.
2. Nettoyer et préparer les batteries pour l'entreposage. Consulter la section Batterie pour obtenir plus de directives.

AVIS

Les batteries risquent de subir des dommages définitifs (et la garantie annulée) si elles restent dans un état de charge faible. Charger les batteries complètement avant de les entreposer. Dans les climats chauds, la décharge automatique des batteries est accélérée. Dans les climats froids, les batteries risquent de geler si elles ne sont pas bien chargées.

3. Remiser le véhicule à l'abri du soleil dans un endroit frais et sec.
4. Veiller à ce que le local d'entreposage soit bien aéré.
5. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.
6. Vérifier que la pression des pneus est conforme aux spécifications.
7. Caler les roues pour éviter tout déplacement.

AVERTISSEMENT

Ne pas couvrir le véhicule pendant que le chargeur est connecté. De dangereux niveaux d'hydrogène pourraient s'accumuler.

8. Si le véhicule n'est pas connecté à un chargeur, mettre le commutateur d'entreposage en position d'arrêt. Ensuite, retirer le tableau de bord supérieur pour accéder à la batterie auxiliaire de 12 V et débrancher le câble négatif. Recouvrir le véhicule d'une housse de véhicule GEM d'origine. Ne pas utiliser une housse en plastique ou en tissu revêtu. Ces matériaux ne permettent pas une aération suffisante et peuvent favoriser la corrosion et l'oxydation.

SPÉCIFICATIONS

SPÉCIFICATIONS

	GEM E2	GEM E4
DIMENSIONS		
Poids à sec	544 kg	612 kg
Longueur	262 cm	343 cm
Largeur	141 cm	141 cm
Hauteur	185 cm	185 cm
Empattement	175 cm	257 cm
Rayon de braquage/rayon	381 cm	526 cm

CAPACITÉ DE CHARGE		
Capacité de charge utile (occupants, charge, options)	363 kg	521 kg
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	906,7 kg	1 133,5 kg
"Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), avant et arrière"	906,7 kg	726 kg
Places assises	2	4

PERFORMANCE	
Moteur	Moteur électrique de 5 kW c.a. (6,5 kW optionnel)
Régime maximal du moteur	Circuit de 13,3 kW (18,5 kW optionnel)
Contrôleur	Contrôleur Sevcon 450 A c.a.
Vitesse maximale	40 km/h
Plage	Varie selon les conditions
Système d'entraînement	17,05:1 mono-vitesse
Chargeur à bord	"1 kW standard, entrée 120/240 V (3 kW ou 6 kW, SAE J1772 optionnel)"

SPÉCIFICATIONS

SYSTÈME DE FREINAGE	
Freins	"Freins hydrauliques aux quatre roues, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière"
Frein de stationnement	"Frein de stationnement mécanique à levier monté sur le tableau de bord"
Suspension avant	Jambe de suspension MacPherson
Suspension arrière	Indépendante avec amortisseur à ressort hélicoïdal externe
Pneus	Jante de 13 po : 155/80R13 Jante de 14 po : 165/70R14 Jante de 16 po : 195/45R16
Pression des pneus	241 kPa

	GEM EL XD	GEM E6
DIMENSIONS		
Poids à sec	720 kg	769 kg
Longueur	370 cm	424 cm
Largeur	141 cm	141 cm
Hauteur	186 cm	186 cm
Empattement	289,6 cm	339 cm
Rayon de braquage/rayon	592 cm	671 cm

CAPACITÉ DE CHARGE		
Capacité de charge utile (occupants, charge, options)	641 kg	591 kg
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	1 360,3 kg	1 360,3 kg
"Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), avant et arrière"	871 kg	871 kg
Poids maximal de la flèche d'attelage de remorque	-	150 lb (68 kg)
Poids brut maximal de la remorque	-	1100 lb (499 kg)
Places assises	2	6

PERFORMANCE	
Moteur	Circuit électrique de 6,5 kW c.a.

SPÉCIFICATIONS

PERFORMANCE	
Régime maximal du moteur	18.5 kW
Contrôleur	Contrôleur Sevcon 450 A c.a.
Vitesse maximale	40 km/h
Plage	Varie selon les conditions
Système d'entraînement	17,05:1 mono-vitesse
Chargeur à bord	"1 kW standard, entrée 120/240 V (3 kW ou 6 kW, SAE J1772 optionnel)"

SYSTÈME DE FREINAGE	
Freins	Freins hydrauliques aux quatre roues, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière
Frein de stationnement	Frein de stationnement mécanique à levier monté sur la console
Suspension avant	Jambe de suspension MacPherson
Suspension arrière	Indépendante avec amortisseur à ressort hélicoïdal externe
Pneus	Jante de 13 po : 155/80R13 Jante de 14 po : 165/70R14 Jante de 16 po : 195/45R16
Pression des pneus	241 kPa

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE

GEM WAEV LLC, 2114 Ball Road, Anaheim, CA 92804 É.-U., offre une GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS ou 12 900 km, selon la première occurrence, couvrant tous les composants (sauf les batteries) du véhicule GEM contre tout vice de matériau ou de fabrication. Le kilométrage est illimité pendant les six premiers mois de la période de garantie du véhicule. N'importe quand après les six premiers mois, la garantie du véhicule expire à 12 900 km ou après la période de deux ans, selon la première occurrence. Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre pour la réparation ou le coût de remplacement des pièces défectueuses à compter de la date de l'achat effectué par l'acheteur initial. Cette garantie est transférable à un autre consommateur au cours de la période de garantie par l'entremise d'un concessionnaire GEM, mais tout transfert de ce type ne prolongera pas la durée originale de la garantie. La durée de cette garantie ou de la batterie peut varier selon la région internationale, en fonction des lois et règlements locaux.

GARANTIE LIMITÉE DU BLOC-BATTERIE D'AC-CUMULATEURS AU PLOMB

La couverture de la batterie dans cette garantie limitée commence à la date d'achat de l'acheteur au détail original et se poursuit pendant vingt-quatre mois ou 12 900 km, selon la première occurrence. Le kilométrage est illimité pendant les six premiers mois de la période de garantie de la batterie. N'importe quand après les six premiers mois, la garantie de la batterie expire à 12 900 km ou après la période de deux ans, selon la première occurrence. Pendant cette période, GEM WAEV LLC garantit les batteries du véhicule contre tout défaut de matériaux ou de fabrication. Après les six premiers mois d'utilisation, une batterie défectueuse sera remplacée en fonction d'un critère de coût partagé entre le fabricant et le client à condition que la limite de 12 900 km de la garantie limitée ne soit pas atteinte. Consulter le tableau suivant pour les lignes directrices.

PÉRIODE RELATIVE AUX VÉHICULES DE MOINS DE 12 900 KM	COUVERTURE DE LA GARANTIE POUR LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB JUGÉES DÉFECTUEUSES PAR GEM
Date d'achat – Six mois de mise en service	100 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM
7 à 12 mois de mise en service	75 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM

GARANTIE

PÉRIODE RELATIVE AUX VÉHICULES DE MOINS DE 12 900 KM	COUVERTURE DE LA GARANTIE POUR LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB JUGÉES DÉFECTUEUSES PAR GEM
13 à 18 mois de mise en service	50 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM
19 à 24 mois de mise en service	25 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM

GARANTIE LIMITÉE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

La couverture de la batterie dans le cadre de cette garantie limitée commence à la date d'achat par l'acheteur au détail d'origine et se poursuit pendant quatre-vingt-quatre mois ou 30 000 miles (48 300 km), selon la première éventualité. Pendant cette période, GEM WAEV LLC garantit la batterie de votre véhicule contre les défauts de matériaux ou de fabrication. Après les quarante-huit premiers mois de mise en service, une batterie défectueuse sera remplacée sur la base d'un partage entre le fabricant et le client, à condition que la limite de garantie de 30 000 miles (48 300 km) n'ait pas encore été atteinte. Le tableau ci-dessous donne des indications à ce sujet.

PÉRIODE RELATIVE AUX VÉHICULES DE MOINS DE 30 000 MILES (48 300 KM)	COUVERTURE DE LA GARANTIE POUR LES BATTERIES LITHIUM-ION JUGÉES DÉFECTUEUSES PAR GEM
Date d'achat à 48 mois de mise en service	100 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM
49 à 60 mois de mise en service	30 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM
61 à 72 mois de mise en service	20 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM
73 à 84 mois de mise en service	10 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM

ENREGISTREMENT

Au moment de la vente, le concessionnaire doit remplir le formulaire d'enregistrement de la garantie et le faire parvenir à GEM WAEV LLC dans les trois jours. À la réception de ce formulaire, GEM WAEV LLC effectuera l'enregistrement de la garantie. Aucune vérification d'enregistrement ne sera envoyée à l'acheteur, l'exemplaire du formulaire d'enregistrement attestant du droit à la garantie. Si l'acheteur n'a pas signé l'enregistrement original ni reçu l'exemplaire du client, il devra communiquer avec le concessionnaire immédiatement. **LE VÉHICULE NE SERA COUVERT PAR LA GARANTIE QUE S'IL A ÉTÉ ENREGISTRÉ AUPRÈS DE GEM WAEV LLC.** Il est essentiel que le concessionnaire exécute la préparation et l'assemblage initial du véhicule afin d'en garantir le bon fonctionnement. Votre garantie sera invalidée si vous achetez votre véhicule dans son emballage initial ou dans le cas où il n'est pas assemblé comme il se doit par le concessionnaire.

COUVERTURE DE LA GARANTIE ET EXCLUSIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE ET LA GARANTIE SUR LE BLOC-BATTERIE

LIMITATIONS DE LA GARANTIE ET RECOURS

La garantie limitée de GEM WAEV LLC exclut toute défaillance qui n'est pas causée par un vice de matériau ou de fabrication. **CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES RÉCLAMATIONS LIÉES À UNE CONCEPTION DÉFECTUEUSE.** D'autre part, cette garantie ne couvre ni les catastrophes naturelles, ni les dommages accidentels, ni l'usure normale, ni un emploi abusif ou incorrect. Elle ne couvre pas un véhicule, un composant ou une pièce dont la construction a été modifiée ou altérée, qui a été négligé, mal entretenu, ou utilisé pour la course, la compétition ou à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu; elle ne couvre pas non plus les dommages qui sont causés pendant le transport du véhicule sur une remorque ou par suite du recours à un service de réparation non autorisé ou de l'utilisation de pièces non autorisées.

Cette garantie ne couvre pas les dommages ou pannes résultant d'une mauvaise lubrification; d'une corrosion; d'un mauvais réglage de l'allumage; de l'usage d'un carburant inadéquat; des imperfections de surface dues à des contraintes externes, à la chaleur, au froid ou à la contamination; d'une erreur du conducteur ou d'un abus dans l'utilisation; d'un mauvais alignement de composants; d'une tension, d'un réglage ou d'une correction altimétrique incorrects; d'une défaillance due à l'absorption/la contamination de la neige, de l'eau, de la saleté ou d'autres corps étrangers; d'un mauvais entretien; d'une modification des composants; de l'usage de composants, d'accessoires ou d'équipement annexe obtenus sur le marché des pièces d'occasion ou non approuvés entraînant une défaillance; de l'utilisation d'un logiciel ou d'un calibrage non approuvé; de réparations non autorisées; de réparations effectuées après l'expiration de la période de garantie ou par un centre de réparation non agréé.

GARANTIE

Cette garantie ne s'applique pas aux dommages ou aux pannes résultant d'un usage abusif, d'un accident, d'un incendie, d'une explosion ou de toute autre cause en dehors d'un vice de matériau ou de fabrication et ne couvre pas les composants consommables, les articles d'usure générale, ou toute pièce en contact avec des surfaces de frottement, soumises à des contraintes, à des intempéries ou à de la contamination pour lesquels lesdits composants n'ont pas été conçus ou prescrits, y compris mais non de façon limitative, les composants suivants :

- Roues et pneus
- Composants de suspension
- Composants des freins
- Composants des sièges
- Composants de direction
- Bagues/roulements
- Surfaces finies et non finies
- Revêtements de siège
- Lubrifiants
- Matériaux d'étanchéité
- Disjoncteurs/fusibles
- Ampoules/feux scellés

La couverture de la batterie incluse dans cette garantie ne couvre pas :

- Les batteries se révélant défectueuses en raison d'un manque d'entretien des batteries, d'une charge excessive, d'une charge insuffisante, de mésusage ou de négligence.
- Les batteries se révélant défectueuses à la suite d'un incendie, d'une mise à la casse, d'une explosion, ou d'un gel.
- Les batteries brisées.
- Les batteries endommagées par un chargeur ne provenant pas d'un MEO.
- Les batteries auxquelles un additif a été ajouté.
- Les batteries qui ont été incorrectement remisées et qui se sont entièrement déchargées.
- Tout bloc-batterie comprenant des produits provenant d'autres fabricants.
- Toute batterie incorrectement installée ou présentant une quincaillerie lâche ou corrodée.
- Batteries ayant été immergées dans l'eau.

La présente garantie n'offre aucune couverture pour les pertes ou dépenses personnelles, y compris le kilométrage, les frais de transport, les hôtels, les repas, les frais d'expédition ou de manutention, le ramassage ou la livraison du produit, les locations de produits de remplacement, la perte de l'utilisation du produit, la perte de profits, ou la perte de vacances ou de temps libre.

EN CAS D'INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR SERA, À LA DISCRÉTION DE GEM WAEV LLC, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DE TOUTE PIÈCE, DE TOUT COMPOSANT OU DE TOUT PRODUIT DÉFECTUEUX. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE SONT LES SEULS OFFERTS À QUICONQUE EN CAS DE RUPTURE DE LA GARANTIE. GEM WAEV LLC N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS QUICONQUE POUR LES

DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE OU RÉSULTANT DE TOUT AUTRE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UN USAGE ABUSIF QUEL QU'IL SOIT. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES ET SPÉCIAUX EST INDÉPENDANTE DE, ET SURVIVRA À, TOUTE CONSTATATION QUE LE RECOURS EXCLUSIF N'A PAS REMPLI SON BUT ESSENTIEL.

LA GARANTIE IMPLICITE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER EST EXCLUE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE (Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE) EST LIMITÉE À LA DURÉE DES PÉRIODES DE GARANTIE SUSMENTIONNÉES. GEM WAEV LLC DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS ET NE PERMETTENT PAS LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES; IL EST DONC POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS SI ELLES SONT INCOMPATIBLES AVEC LES LOIS EN VIGUEUR.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE SOUS GARANTIE

Tous les services sous garantie doivent être confiés à un concessionnaire agréé GEM. Lors de toute demande de service sous garantie, présenter la copie de l'enregistrement de la garantie à votre concessionnaire. (LE COÛT DU TRANSPORT ALLER-RETOUR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE EST À LA CHARGE DU CLIENT.) GEM WAEV LLC suggère de s'adresser au concessionnaire qui a vendu le véhicule; cependant, tous les concessionnaires GEM agréés peuvent effectuer un service sous garantie.

Dans le pays où le produit a été acheté :

Les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service doivent être effectuées par un concessionnaire GEM agréé. En cas de déménagement ou de déplacement dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, il est possible de faire effectuer les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service par tout concessionnaire GEM agréé qui vend des produits de la même gamme que le vôtre.

À l'extérieur du pays où le produit a été acheté :

En cas de voyage temporaire à l'extérieur du pays où le produit a été acheté, il faut emmener ce dernier chez un concessionnaire GEM agréé. Vous devez présenter une pièce d'identité avec photo au concessionnaire, pour justifier de votre domicile. Celle-ci doit avoir été émise dans le pays du concessionnaire

GARANTIE

agréé qui a vendu le véhicule. Après vérification de votre lieu de résidence, le concessionnaire aura l'autorisation d'effectuer les réparations au titre de la garantie.

En cas de déménagement :

En cas de déménagement dans un autre pays, s'assurer de communiquer avec le Service à la clientèle de GEM et l'administration des douanes du pays de destination avant de partir. Les règles d'importation de produits diffèrent énormément d'un pays à l'autre. On pourrait demander au propriétaire de présenter les documents confirmant son déménagement à GEM afin que de pouvoir conserver sa garantie. On pourrait également lui demander d'obtenir des documents auprès de GEM afin d'enregistrer le produit dans son nouveau pays. Il faudrait enregistrer la garantie du produit chez un concessionnaire GEM local dans le nouveau pays immédiatement après le déménagement afin de conserver sa couverture au titre de la garantie et de continuer à recevoir l'information et les avis concernant le produit.

Si le produit a été acheté auprès d'un particulier :

Lorsqu'un véhicule GEM a été acheté auprès d'un particulier, et que ledit produit est destiné à être gardé et utilisé à l'extérieur du pays où le produit a été acheté à l'origine, toute couverture au titre de la garantie s'annule. Il faut malgré tout enregistrer la garantie du produit sous le nom et l'adresse du propriétaire chez un concessionnaire GEM local dans le pays afin de continuer à recevoir l'information et les avis de sécurité concernant le produit.

PRODUITS EXPORTÉS

SAUF LORSQUE LA LOI L'EXIGE EXPLICITEMENT, CE PRODUIT N'EST COUVERT NI PAR UNE GARANTIE, NI PAR UN BULLETIN DE SERVICE, S'IL EST VENDU À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LEQUEL LE CONCESSIONNAIRE EST AGRÉÉ À VENDRE. Cette politique ne s'applique pas aux produits ayant fait l'objet d'une autorisation à l'exportation par GEM WAEV LLC. Les concessionnaires ne peuvent pas donner d'autorisation à l'exportation. Consulter un concessionnaire agréé en cas de questions et pour savoir si la garantie et les bulletins de service s'appliquent à ce produit. Ces modalités ne s'appliquent pas aux produits enregistrés au nom des représentants du gouvernement ou du personnel militaire affectés à l'extérieur du pays dans lequel le concessionnaire est autorisé à vendre. Ces modalités ne s'appliquent pas aux bulletins de sécurité.

AVIS

Si votre produit est enregistré à l'extérieur du pays dans lequel il a été acheté, et que vous n'avez pas suivi la procédure ci-dessus, votre produit n'est plus admissible à la couverture au titre de la garantie, ni à une quelconque protection relevant des bulletins de service, autre que les rappels de sécurité. Les produits enregistrés au nom de représentants du gouvernement ou de militaires affectés à

l'extérieur du pays dans lequel ce produit a été acheté continueront à être couverts par la garantie limitée.

Prière de consulter votre concessionnaire pour tout problème relatif à la garantie. Au besoin, les coordonnées des établissements concessionnaires se trouvent sur ce site Web :

www.gemcar.com

Si le concessionnaire a besoin de renseignements supplémentaires, il communiquera avec la personne appropriée chez GEM WAEV LLC.

Cette garantie donne à l'acheteur des droits spécifiques, et il se peut qu'il bénéficie d'autres droits variant selon l'état ou le pays. Si l'une des conditions précitées devait être invalidée en raison des lois fédérales, de l'état ou locales en vigueur, toutes les autres conditions concernant la garantie resteraient valides.

Pour toute question, appeler le service à la clientèle GEM WAEV :

Canada et États-Unis : 1-855-RIDEGEM (1-855-743-3436)

Pour signaler un défaut lié à la sécurité à Transports Canada, vous pouvez remplir un formulaire de plainte de défauts liés à la sécurité en ligne sur leur site Web :

Français : <http://www.tc.gc.ca/rappels>

Anglais : <http://www.tc.gc.ca/recalls>

Ou communiquer avec leur Division des enquêtes sur les défauts et rappels en composant sans frais le 1-800-333-0510 (au Canada) ou le 819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays).

REGISTRE D'ENTRETIEN

REGISTRE D'ENTRETIEN

REGISTRE D'ENTRETIEN

Noter les entretiens périodiques dans le tableau suivant.

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

REGISTRE D'ENTRETIEN

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

REGISTRE D'ENTRETIEN

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

REGISTRE D'ENTRETIEN

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

REGISTRE D'ENTRETIEN

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

A

Absence d'inspection avant la conduite	26
Accessoires arrière	57
Aération lors du chargement des batteries (batterie d'accumulateurs au plomb seulement)	25
Ancrage du véhicule	
Chargement et déchargement	68
Charge utile minimale	69
Appareil D'avertissement Sonore	13
Autre méthode de charge des batteries	45
Avertissement concernant la ceinture de sécurité	19
Avertissement De Limite De Charge (EI Xd Seulement)	18
Avertissement De Risque De Tonneau	15
Avertissement général	8
Avertissement Limite De Chargement (E2/E4/E6)	20
Avertissements Et Divulgations Sur Les Toits	14
Avertissement Sur Le Fonctionnement	63
Avertissement, Utilisation Générale	17
Avis	102

B

Batteries	41. 85
Configurations Des Batteries De Traction	86
Emplacements Des Batteries De Traction	86
Entretien Des Batteries Durant L'entreposage	89
Inspections/Entretien Des Batteries	87
Nettoyage Des Batteries	89
Précautions De Manutention Des Batteries	46
Remplacement De La Batterie	88

Vérification Des Barres De Retenue Des Batteries	88
Vérification Des Câbles Et Du Filage Des Batteries	87
Vérification Des Connexions Des Batteries	87
Bloc-batterie	41
Boîte À Gants	40
Bouton MODE	35

C

Capot	58
Ceintures de sécurité	23
Ceintures de Sécurité	54
Conseils De Sécurité Relatifs Aux Ceintures De Sécurité	55
Inspection Des Ceintures De Sécurité	55
Utilisation Correcte De La Ceinture De Sécurité	54
Centre d'information de bord	37
Chaîne stéréo	56
Charge de la batterie	42
Chargeur à bord	41
Chaufferette/ventilateur	59
Clés de rechange	11
Clignotant De Détresse	
Commutateur	33
Clignotants	
Commutateur	32
Comment Obtenir Le Service Sous Garantie	101
Commutateur	
Clignotant De Détresse	33
Commutateur De Clignotants	32
Commutateur De Mode De Conduite	35
Commutateur d'Entreposage	48
Contacteur À Clé	34
Essuie-Glace	33
Klaxon	32
Composants chauds	28
Compteur De Charge	38
Compteur Journalier	38
Compteur Kilométrique	38

INDEX

Conduite à des vitesses excessives	26
Conduite d'un véhicule endommagé	26
Conduite en marche arrière.	66
Conduite sans formation	24
Conduite spectaculaire	27
Conduite Sur Surfaces Glissantes	66
Connexions de la plaquette à bornes de 12 V	47
Conseils de sécurité relatifs aux ceintures de sécurité	55
Conseils pour l'entreposage	91
Conseils sur le rendement des batteries	41
Console.	31
Consommation D'alcool, De Médicaments Ou De Drogues .26	
Contacteur à clé	34
Couverture De La Garantie Et Exclusions De La Garantie Limitée Et La Garantie Sur Le Bloc-Batterie	99

D

D'accélérateur	
Pédale D'accélérateur	51
Déclarations de conformité relative à la radiofréquence.	10
Déconnexion De L'alimentation	50
D'entreposage	
Commutateur	48
Des Charges	
Remorquage Des Charges	68
Des Pare-Brise	
Nettoyage.	90
Direction Sélectionnée	38

E

Emplacements De Points	
D'arrimage.	72
Enregistrement	
Garantie	99
Ensemble de poignées de maintien	57

Entreposage du véhicule.	91
Entretien inapproprié des pneus	28
Essuie-Glace	
Commutateur	33
État De Charge Et Nombre De Kilomètres Restants.	38
Étiquette d'avertissement de véhicule à basse vitesse	16
Étiquette d'avertissement de véhicule à basse vitesse au Canada	15
Étiquette du fabricant	9
Étiquettes de sécurité et leurs emplacements	13

F

Feux	84
Réglage Du Faisceau De Phare	84
Remplacement Du Phare, Des Clignotants Et Des Feux D'arrêt	84
Frein	
Pédale De Frein	51
Freins	75
Inspection Des Freins.	75
Liquide De Freins	75
Fusibles et relais.	77
Recommandations Concernant Les Fusibles Et Relais	78

G

Galerie De Toit (En Option)	61
Garantie Limitée	97
Enregistrement.	99
Garantie Limitée Du Bloc-Batterie D'ac-Cumulateurs Au Plomb	97
Glaces	
Nettoyage.	90

I

Indicateur de vitesse	35
Indicateur Numérique/Analogique	35
Informations sur le recyclage des vapeurs de carburant des véhicules	

- (VECI) 9
 Inspection avant la conduite . . . 63
 Inspection des ceintures de sécurité
 55
 Inspection du volant de direction 74
- K**
- Klaxon
 Commutateur 32
- L**
- L'alimentation
 Déconnexion 50
 Reconnexion 50
 Lave-Glace (En Option) 60
 Levier de commande droit 33
 Levier de commande gauche . . . 32
 Levier de frein de stationnement 52
 Limitations De La Garantie Et
 Recours 99
 Limite de chargement (eL XD) . . 15
- M**
- Mode De Conduite
 Commutateur 35
 Modifications de l'équipement . . 23
 Mots de signalisation 3
- N**
- Nettoyage de l'extérieur 91
 Nettoyage de l'intérieur 90
 Nettoyage des sièges 90
 Nettoyage Et Entreposage . . . 90
 Nettoyage Des Pare-Brise,
 Glaces Et Pan-Neaux Solaires 90
- P**
- Panneau Solaire (En Option) . . . 56
 Pan-Neaux Solaires
 Nettoyage 90
 Pare-brise chauffé 59
 Pare-chocs chromés/pare-chocs
 robustes 59
- Pédale
 Pédale D'accélérateur 51
 Pédale De Frein 51
 Pédale D'accélérateur 51
 Pédale De Frein 51
 Pédale de frein/d'accélérateur . 51
 Plafonnier 52
 Pneus 79
 Couple De Serrage Des Écrous
 De Roue 81
 Pression Des Pneus 80
 Profondeur De Sculpture De
 Pneu 80
- Poids nominal brut du véhicule
 (PNBV) 22
 Portières 53
 Port USB 40
 Précautions De Manutention Des
 Batteries 46
 Précautions durant l'entretien . . 29
 Procédures de conduite 65
 Produits Exportés 102
- R**
- Reconnexion De L'alimentation 50
 Registre D'entretien 104
 Réglage du siège 53
 Remorquage Des Charges 68
 Remplacement du phare, des
 clignotants et des feux d'arrêt . 84
 Retournement du véhicule 27
 Retournement Du Véhicule 27
 Retrait Des Roues 82
 Retrait/installation du tableau de
 bord supérieur 76
 Roues
 Installation Des Roues 83
 Retrait Des Roues 82
- S**
- Sécurité du conducteur 21
 Service à la clientèle GEM 7
 Spécifications
 GEM e2 93

INDEX

GEM e4	93
Gem E6	94
Gem eL XD.	94
Stationnement Du Véhicule.	67
Stationnement sur une pente	67
Symboles d'avertissement.	3
Symboles de sécurité	3

T

Tableau d'entretien périodique .73	
Témoins lumineux	36
Temps Froid	
Fonctionnement	38
Transport de charges	27
Transport du véhicule	27
Transport Du Véhicule.	70

U

Utilisation Correcte De La Ceinture De Sécurité	54
Utilisation Du Véhicule Sans Autorisation	28

V

Vehicle Emission Control Information (VECI).	9
Vérification des niveaux des liquides 91	
Virage incorrect.	27



WAEV

Waev Inc.
2114 W Ball Rd.
Anaheim, CA 92804 É.-U.

No de pièce ML-436-06 Rev 02
Imprimé aux États-Unis